



Le réseau
de transport
d'électricité

Guide d'implémentation des échanges de données avec RTE pour la gestion des périmètres, le contrôle du réalisé et le versement fournisseur dans le cadre du Mécanisme d'Ajustement

Version 3.0

*Ce guide d'implémentation s'applique aux échanges des données dont la date de validité est
postérieure au 07 février 2025*

SOMMAIRE

1. PREAMBULE	4
1.1 PASSAGE DU PAS DE REGLEMENT DES ECARTS AU PAS 15 MINUTES (ISP15).....	4
2. GENERALITES	5
2.1 ÉLÉMENTS GÉNÉRAUX SUR LA STRUCTURE DES FICHIERS ÉCHANGES	5
2.2 ÉLÉMENTS GÉNÉRAUX SUR LE FORMAT DES DONNÉES DANS LES FICHIERS.....	5
3. TECHNIQUES D'ÉCHANGE DE DONNÉES VERS RTE	9
4. DONNÉES ÉCHANGÉES ENTRE LES ACTEURS D'AJUSTEMENT ET LES GESTIONNAIRES DE RESEAU DE DISTRIBUTION	10
5. LISTE DES GESTIONNAIRES DE RESEAU DE DISTRIBUTION DESQUELS SONT ATTENDUES DES DONNÉES DE CONTRACTUALISATION	11
6. DONNÉES TRANSMISES PAR LES GESTIONNAIRES DE RESEAU DE DISTRIBUTION A RTE	12
6.1 SITES DE SOUTIRAGE RACCORDES AU RPD APPARTENANT A UNE ENTITE D'AJUSTEMENT SOUTIRAGE TELERELEVÉE (DONNÉES DE CONTRACTUALISATION).....	12
6.2 SITES DE SOUTIRAGE RACCORDES AU RPD APPARTENANT A UNE ENTITE D'AJUSTEMENT SOUTIRAGE PROFILÉE (DONNÉES DE CONTRACTUALISATION).....	18
6.3 SITES D'INJECTION RACCORDES AU RPD APPARTENANT A UNE ENTITE D'AJUSTEMENT INJECTION RPD (DONNÉES DE CONTRACTUALISATION).....	24
6.3.1 DESCRIPTION	24
6.4 FACTEUR D'IMPACT PAR POSTE SOURCE DES ENTITES D'AJUSTEMENT	30
6.5 COURBES DE CHARGE RÉALISÉES (PAR SITE TELERELEVÉ SOUTIRAGE ET INJECTION ET SITE DE SOUTIRAGE PROFILÉ RACCORDE AU RPD).....	32
6.6 ACTIVATIONS DES OFFRES D'EFFACEMENT INDISSOCIABLE DE LA FOURNITURE SUR LE RPD.....	39
7. DONNÉES TRANSMISES PAR LES ACTEURS D'AJUSTEMENT	41
7.1 COURBES DE CHARGE RÉALISÉES PAR SITE PROFILÉ	41
7.2 DEMANDES D'HOMOLOGATION.....	44
7.3 PRÉVISION DE CONSOMMATION INITIALE	46
7.4 REDECLARATION D'UNE PRÉVISION DE CONSOMMATION	49
7.5 PÉRIODES D'INDISPONIBILITÉ A LA MÉTHODE PAR HISTORIQUE DE CONSOMMATION	51
7.6 DECLARATION D'ENVOI DU PROGRAMME DE MARCHÉ	57
7.7 DECLARATION DE PARTICIPATION DES EDAS A LA PLATEFORME D'ÉCHANGE DE PRODUIT STANDARD DE RR.....	57
7.8 DECLARATION PAR L'ACTEUR DES GRDS IMPACTÉS PAR SON PÉRIMÈTRE D'AJUSTEMENT.....	58
8. DONNÉES TRANSMISES PAR LES RESPONSABLES DE PROGRAMMATION	60
8.1 DECLARATION DE LA RÉSOLUTION DES PROGRAMMES D'APPEL	60
9. DONNÉES TRANSMISES PAR RTE AUX GESTIONNAIRES DE RESEAU DE DISTRIBUTION	61
9.1 LISTE DES EDA ACTIVES	61
9.2 LISTE DES EDP ACTIVES.....	63
9.3 OFFRES ACTIVÉES.....	64
9.4 PUISSANCES RÉALISÉES POUR LES SITES DE SOUTIRAGE AU MODÈLE CORRIGÉ.....	66
9.5 LISTE DES SITES DE SOUTIRAGE TELERELEVÉS RPD HOMOLOGUÉS AUX MÉTHODES PAR PRÉVISION ET HISTORIQUE	69
9.6 PRÉVISIONS DE CONSOMMATION POUR LES SITES DE SOUTIRAGE RPD TELERELEVÉS	71
9.7 INDISPONIBILITÉS A LA MÉTHODE PAR HISTORIQUE POUR LES SITES DE SOUTIRAGE RPD TELERELEVÉS	73
10. RÈGLES SI RELATIVES A LA MISE EN ŒUVRE DU VERSEMENT DE L'ACTEUR D'AJUSTEMENT VERS LES FOURNISSEURS DES SITES EFFACÉS	76
10.1 PAIEMENT DES FACTURES DU VERSEMENT FOURNISSEUR PAR LES ACTEURS D'AJUSTEMENT	76
10.2 DONNÉES TRANSMISES AUX FOURNISSEURS D'ÉLECTRICITÉ PAR RTE	76
11. ANNEXES	77

11.1	SYNTHESE DES ECHANGES ET CANAUX DE TRANSMISSION	77
11.2	LISTE DES CODES ERREURS GIPSE	82

1. PREAMBULE

Le présent document décrit les formats et les modalités d'échanges de données vers RTE relatifs à la gestion des périmètres des entités d'ajustement soutirage et injection ainsi que les courbes de charges des entités d'ajustement soutirage et injection.

1.1 Passage du Pas de Règlement des Ecartis au Pas 15 minutes (ISP15)

Le passage du Pas de Règlement des Ecartis implique des bascules intermédiaires en amont du Go live ISP15 à la date MA₁₅. Dans ce cadre, le 1er juillet 2024 a eu lieu une bascule qui a eu pour effet de passer le Pas de Contrôle d'une granularité 30 minutes à une granularité 15 minutes.

Cette évolution impacte le format de certains fichiers dans le nombre de Pas qu'ils contiennent et notamment :

- les Courbes de Charge réalisées, le Pas de Temps prend les valeurs suivantes :
 - 5 minutes pour tous les Sites dont la Puissance Souscrite est strictement supérieure à 36 kVA ;
 - 15 minutes pour tous les Sites dont la Puissance Souscrite est inférieure ou égale à 36 kVA.
- les Prévisions de consommation, le Pas de Temps est de 15 minutes.

Par conséquent, les articles du présent document concernés ont été mis à jour.

2. GENERALITES

2.1 Éléments généraux sur la structure des fichiers échangés

Tous les fichiers échangés sont des fichiers texte :

- Chaque ligne est un ensemble de champs séparés par un "séparateur" ;
- Le "séparateur" des champs est le caractère point-virgule (";") ;
- Le séparateur décimal pour les valeurs numériques est la virgule (",").

Ligne n°1 d'un fichier transmis à RTE :

N°	Champ	Format
1	La date de création du fichier	Une <u>date</u> sous la forme "AAAAMMJJ"
2	L'heure de création du fichier	Une <u>heure</u> sous la forme "hhmmss"

Dernière ligne d'un fichier transmis à RTE :

N°	Champ	Format
1	Un indicateur de fin de fichier qui permet de s'assurer que le fichier est bien complet	"<EOF>" (5 caractères)

Dans la suite du document, le contenu de la première et de la dernière ligne ne sont indiqués que si nécessaire.

2.2 Éléments généraux sur le format des données dans les fichiers

Une date est dite sous la forme "AAAAMMJJ" lorsque c'est une chaîne de caractères où :

- "AAAA" représente l'année sur 4 chiffres (ex : 2012) ;
- "MM" représente le mois sur 2 chiffres, de 01 à 12 ;
- "JJ" représente le jour sur 2 chiffres, de 01 à 31.

Un mois est dit sous la forme "AAAAMM" lorsque c'est une chaîne de caractères où :

- "AAAA" représente l'année sur 4 chiffres (ex : 2012) ;
- "MM" représente le mois sur 2 chiffres, de 01 à 12.

Une heure est dite sous la forme "hhmmss" lorsque c'est une chaîne de caractères où :

- "hh" représente l'heure sur 2 chiffres, de 00 à 23 ;
- "mm" représente la minute sur 2 chiffres, de 00 à 59 ;
- "ss" représente la seconde sur 2 chiffres, de 00 à 59.

Une horodate (c'est-à-dire une date et une heure) est dite sous la forme "AAAAMMJJhhmmss" lorsque c'est une chaîne de caractères où :

- "AAAA" représente l'année sur 4 chiffres (ex : 2012) ;
- "MM" représente le mois sur 2 chiffres, de 01 à 12 ;
- "JJ" représente le jour sur 2 chiffres, de 01 à 31 ;
- "hh" représente l'heure sur 2 chiffres, de 00 à 23 ;
- "mm" représente la minute sur 2 chiffres, de 00 à 59 ;
- "ss" représente la seconde sur 2 chiffres, de 00 à 59.

Une puissance souscrite est une puissance électrique exprimée en kVA pour les sites de soutirage raccordés en BT, et en kW pour les sites de soutirage raccordés en HT.

Le code EIC (Energy Identification Code) est un identifiant utilisé pour les échanges électroniques (EDI – Electronic Data Interchange) entre les acteurs du marché de l'électricité. Les codes utilisés sur plusieurs marchés sont publiés sur le site institutionnel de l'ENTSO-E¹. Les codes locaux des acteurs qui le désirent sont publiés dans le Portail Services de RTE².

Un code EIC est une chaîne d'au plus 62 caractères composée uniquement des caractères suivants :

- Lettres alphabétiques en majuscules et non accentuées (A-Z) ;
- Tiret (-) ;
- Chiffre (0-9).

Un site est associé à un indicateur nommé TYPE_CDC indiquant le type de courbe de charge utilisée pour la reconstitution des flux. Les valeurs possibles sont :

- TELERELEVE ;
- ESTIME.

¹ Codes EIC publiés sur le site institutionnel de l'ENTSO-E → [Energy Identification Codes \(EICs\) \(entsoe.eu\)](https://www.entsoe.eu).

² Codes EIC publiés par les différents bureaux de référencement européens : par le bureau de codification de RTE dans le [Portail Services](#) → [Bureau local de codification](#). Par les autres GRT européens : [Energy Identification Codes \(EICs\) \(entsoe.eu\)](https://www.entsoe.eu).

Un code site peut être soit le code d'un Point De Livraison (PDL), soit le code d'un Contrat d'Accès au Réseau de Distribution (CARD), soit le code d'un Point Référentiel Mesure (PRM). Ce code, interne au GRD et qui identifie le site de manière unique, est constitué d'une suite alphanumérique d'au plus 40 caractères. Les caractères autorisés sont :

- lettres alphabétiques en majuscules et non accentuées (A-Z) ;
- tiret (-) ;
- underscore (_) ;
- chiffre (0-9).

Pour un site donné, une fois le code PDL, CARD ou PRM choisi par le GRD pour communiquer avec RTE sur l'un mécanisme de marché, le GRD s'engage à utiliser le même identifiant pour communiquer avec RTE dans le cadre des autres mécanismes.

Un code site externe RPD est la concaténation des chaînes de caractère « PDL », « CARD » ou « PRM » (sur 3 ou 4 caractères) et du code site précédemment défini.

Un code Poste Source est une chaîne de 6 caractères (5 caractères correspondant au CODENAT et 1 chiffre complémentaire correspondant au niveau de tension). Il est composé uniquement des caractères suivants :

- Lettres alphabétiques en majuscules et non accentuées (A-Z) ;
- Point (.) ;
- Espace () ;
- Underscore (_) ;
- Chiffre (0-9).

Un code EDA se compose d'au plus 8 caractères parmi :

- Lettres alphabétiques en majuscules et non accentuées (A-Z) ;
- Chiffres (0-9).

Un code EDP se compose d'au plus 8 caractères parmi :

- Lettres alphabétiques en majuscules et non accentuées (A-Z) ;
- Chiffres (0-9).

Les EDP créées suivent la nomenclature suivante :

RPT

AAAAA

0

X

Y

RPD

AAA

000

Caractères
alphanumériques : nom
du site pour les sites RPT
ou trigramme de l'acteur
sur le RPD

0 à 999

Distribution
Transport

T Thermique non renouvelable
H Hydraulique
N Nucléaire
E Eolien (sur terre, en mer)
V Solaire
R Autres EnR (Bioénergies, Energies marines, ...)
B Stockage hors hydraulique
S Soutirage

Le code EIF est un identifiant utilisé pour identifier une offre d'Effacement Indissociable de la Fourniture (EIF). Le code EIF associé à une offre EIF est déterminé par le fournisseur commercialisant cette offre.

Le code EIF est une chaîne de caractères composée uniquement :

- Des lettres alphabétiques en majuscules et non accentuées (A-Z) ;
- De chiffres (0-9).

3. TECHNIQUES D'ÉCHANGE DE DONNÉES VERS RTE

Les techniques d'échange de données sont décrites en §11.1 du présent document.

Une dérogation d'envoi par mail dans une boîte aux lettres du Front Office RTE peut être accordée aux Gestionnaires de Réseau de Distribution pour l'envoi de leurs données en cas d'impossibilité de mise en œuvre.

Ces techniques sont extraites de celles décrites dans les règles d'accès au SI (Système d'Information) de RTE. Les descriptions de ces dernières sont accessibles sur le Portail Services de RTE, et plus précisément dans les documents actuellement disponibles : [Règles SI](#) et [Annexe Générale des Règles SI](#).

Pour les modalités techniques de mise en œuvre, les Acteurs d'Ajustement et les Gestionnaires de Réseau de Distribution sont invités à se rapprocher de leur interlocuteur RTE.

Les fichiers sont acceptés si leur taille est inférieure à 30 Mo.

4. DONNEES ECHANGEES ENTRE LES ACTEURS D'AJUSTEMENT ET LES GESTIONNAIRES DE RESEAU DE DISTRIBUTION

Les modalités d'échange d'informations entre les acteurs d'ajustement et les gestionnaires de réseau de distribution sont décrites dans des conventions techniques particulières.

5. LISTE DES GESTIONNAIRES DE RESEAU DE DISTRIBUTION DESQUELS SONT ATTENDUES DES DONNEES DE CONTRACTUALISATION

RTE tient à jour une liste des GRD desquels sont attendus les données de référence des Sites de Soutirage, d'Injection ou de Stockage Stationnaire présents sur le réseau de distribution et participant au Mécanisme d'Ajustement. De ces GRD, RTE attend, chaque mois, une description à jour des données de référence décrites aux paragraphes 6.1, 6.2, 6.3 et 6.4. Cette liste de GRD permet à l'application GIPSE de gérer les relances et alertes par mail en cas de données manquantes.

Afin que RTE puisse constituer cette liste, chaque Acteur d'Ajustement doit déclarer à RTE conformément au §7.8, pour chaque EDA, les GRD possédant sur leur territoire au moins un Site de Soutirage, d'Injection ou de Stockage Stationnaire de l'EDA.

Si un GRD non présent dans cette liste reçoit, au plus tard le Jour Ouvré précédant les 10 derniers Jours Ouvrés du mois M, une demande de la part d'un Acteur d'Ajustement de rattachement d'un Site de Soutirage, d'Injection ou de Stockage Stationnaire à son périmètre d'ajustement, ce GRD doit se manifester auprès de l'acteur et de son interlocuteur RTE afin d'intégrer la liste précitée.

Si un GRD ne dispose plus sur son territoire de Sites des Sites de Soutirage, d'Injection ou de Stockage Stationnaire, qui nécessitent l'envoi des données des paragraphes 6.1, 6.2, 6.3 et 6.4, l'envoi d'un fichier vide n'est pas nécessaire.

Si malgré tout, ce GRD recevait des relances de la part de l'application GIPSE, c'est que la liste précitée n'est pas à jour : le GRD doit se manifester auprès de l'Acteur d'Ajustement et de son interlocuteur RTE afin qu'elle soit mise à jour.

6. DONNEES TRANSMISES PAR LES GESTIONNAIRES DE RESEAU DE DISTRIBUTION A RTE

6.1 Sites de soutirage raccordés au RPD appartenant à une Entité d'Ajustement Soutirage Télérelevée (Données de contractualisation)

6.1.1 Description

Chaque Gestionnaire de Réseau de Distribution concerné transmet à RTE la référence de tous les Sites de Soutirage raccordés à son réseau de distribution qui participent au MA au sein d'une EDA Soutirage Télérelevée. La mise à jour de ce fichier est envoyée tous les Mois Civils (sauf cas d'exception décrit ci-après).

6.1.2 Nom du fichier

N°	Champ	Format
1	Le type du fichier	"MA_REFST_TLRLV_GRD" (en majuscules).
2	Le mois de validité de ces informations	Un mois sous la forme "AAAAMM".
3	Le code EIC du GRD de raccordement du site.	Un code EIC. Le GRD de raccordement du site peut éventuellement être mandant auprès d'un autre GRD.
4	La date et l'heure de création du fichier	Une horodate sous la forme "AAAAMMJJhhmss".
5	L'extension du fichier	".csv" (en minuscules).

La forme générale du nom du fichier est :

MA_REFST_TLRLV_GRD_[Mois de validité]_[Code EIC du GRD]_[Horodate de création].csv

6.1.3 Ligne n°1 du fichier

N°	Champ	Format
1	Le jour de génération du fichier	Une date sous la forme "AAAAMMJJ".
2	L'heure de génération du fichier	Une heure sous la forme "HHMMSS".

6.1.4 Ligne n°2 du fichier

N°	Champ	Format
1	Le code EIC du GRD de raccordement du site	Un code EIC. Le GRD de raccordement du site peut éventuellement être mandant auprès d'un autre GRD.
2	Le mois de validité de ces informations	Un <i>mois</i> sous la forme "AAAAMM".

6.1.5 Ligne n°3 du fichier

Cette ligne est identique dans tous les fichiers de ce type. Elle contient, afin d'améliorer la lisibilité des fichiers, les libellés ordonnés des champs des lignes qui suivent :

"CODE_EIC_GRD;TYPE_SITE;ID_SITE;CAPA_MAX_H_SITE;CAPA_MIN_H_SITE;
CAPA_MAX_B_SITE;CAPA_MIN_B_SITE;CAPA_MAX_RPH_SITE;CAPA_MAX_RSH_SITE;CAPA_MAX_RP
B_SITE;CAPA_MAX_RSB_SITE;PS;CODE_EIC_RE;CODE_EIC_FOURNISSEUR;BAREME;CATEGORIE;TYPE
CDC;ORIGINE_DONNEE;OBJET_MESURE;TYPE_CONTRAT;CODE_EDA;CODE_EDE;DATE_CONTRACTUAL
ISATION;CODE_EDR ;DEROGATION_MODELECORRIGE;CODE{EIF;"

6.1.6 Ligne n°4 à avant dernière

Chaque ligne d'un fichier correspond à un Site de Soutirage. Le format de chaque ligne est le suivant :

N°	Champ	Description	Format	Obligatoire Facultatif Non Lu
1	CODE_EIC_GRD	Le code EIC du GRD de raccordement du site	Chaîne de caractères	Obligatoire
2	TYPE_SITE	Contient le type de site et ne peut prendre que les valeurs : PDL PRM CARD	Chaîne de caractères ne pouvant prendre que ces 3 valeurs (PDL, PRM, CARD)	Obligatoire
3	ID_SITE	L'identifiant unique du Site attribué par le GRD	Chaîne de caractères alphanumériques (quarante caractères au maximum, seules les lettres non accentuées, les chiffres, les tirets et les underscores sont autorisés)	Obligatoire
4	CAPA_MAX_H_SITE	La Capacité d'Ajustement Maximale à la Hausse du Site de Soutirage en kW	Nombre entier positif de 6 chiffres maximum, strictement supérieur à zéro	Obligatoire
5	CAPA_MIN_H_SITE	La Capacité d'Ajustement Minimale à la Hausse du Site de Soutirage en kW	Nombre entier positif de 6 chiffres maximum	Champ ignoré par RTE

N°	Champ	Description	Format	Obligatoire Facultatif Non Lu
6	CAPA_MAX_B_SITE	La Capacité d'Ajustement Maximale à la Baisse du Site de Soutirage en kW	Nombre entier positif de 6 chiffres maximum	Champ ignoré par RTE
7	CAPA_MIN_B_SITE	La Capacité d'Ajustement Minimale à la Baisse du Site de Soutirage en kW	Nombre entier positif de 6 chiffres maximum	Champ ignoré par RTE
8	CAPA_MAX_RPH_SITE	La capacité maximale de réserve primaire à la hausse du site en kW	Nombre entier positif de 6 chiffres max, zéro si le site ne participe pas à la RPH.	Champ ignoré par RTE
9	CAPA_MAX_RSH_SITE	La capacité maximale de réserve primaire à la hausse du site en kW	Nombre entier positif de 6 chiffres max, zéro si le site ne participe pas à la RSH.	Champ ignoré par RTE
10	CAPA_MAX_RPB_SITE	La capacité maximale de réserve primaire à la hausse du site en kW	Nombre entier positif de 6 chiffres max, zéro si le site ne participe pas à la RPB.	Champ ignoré par RTE
11	CAPA_MAX_RSB_SITE	La capacité maximale de réserve secondaire à la baisse du site en kW	Nombre entier positif de 6 chiffres max, zéro si le site ne participe pas à la RSB.	Champ ignoré par RTE
12	PS	Puissance Souscrite du Site en KW	Nombre entier positif de 6 chiffres maximum, strictement supérieur à zéro.	Champ Obligatoire
13	CODE_EIC_RE	Le code EIC du RE du Site	Chaine de caractères	Obligatoire
14	CODE_EIC_FOURNISSEUR	Le code EIC du Fournisseur du Site d'injection	Chaine de caractères	Obligatoire si le site n'est pas au modèle corrigé

N°	Champ	Description	Format	Obligatoire Facultatif Non Lu
15	BAREME	Barème Forfaitaire pour le Versement Fournisseur : « TELERELEVE »	Chaîne de caractères ne pouvant prendre que la valeur TELERELEVE	Obligatoire
16	CATEGORIE	Catégorie d'effacement : « INF_36 » (pour un site souscrivant une puissance ≤ 36 kVA) ou « SUP_36 » (pour un site souscrivant une puissance > 36 kVA)	Chaîne de caractères pouvant prendre les valeurs INF_36 SUP_36	Obligatoire
17	TYPE_CDC	Le type de courbe charge utilisé dans le processus de reconstitution des flux :« TELERELEVE »	Chaîne de caractères ne pouvant prendre que la valeur TELERELEVE	Obligatoire
18	ORIGINE_DONNEE	Origine de la courbe de charge : « GRD »	Chaîne de caractères ne pouvant prendre que la valeur GRD	Obligatoire
19	OBJET_MESURE	Objet de la mesure « COMPTAGE »	Chaîne de caractères ne pouvant prendre que la valeur COMPTAGE	Obligatoire
20	TYPE_CONTRAT	Type de contrat conclu entre le GRD et le Site pour l'accès au RPD : « CARD » « AUTRE »	Chaîne de caractères pouvant prendre les valeurs CARD, ou AUTRE	Obligatoire
21	CODE_EDA	Le code d'une EDA	Chaîne de caractères sur 8 caractères maximum	Obligatoire

N°	Champ	Description	Format	Obligatoire Facultatif Non Lu
22	CODE_EDE	Ce Site de Soutirage participe à NEBEF « N » (pour non) ou le code d'une Entité d'Effacement (EDE) ou champ vide. Un code EDE est une chaine composée uniquement des caractères suivants : – lettres alphabétiques en majuscules et non accentuées (A-Z) ; – tiret (-) ; – chiffre (0-9).	Chaine de caractères	Champ ignoré par RTE
23	DATE_CONTRACTUALISATION	Date de contractualisation du site avec l'AA qui a dans son périmètre l'EDA identifiée dans le champ CODE_EDA	Date	Obligatoire
24	CODE_EDR	Le code de l'EDR	Chaine de caractères sur 10 caractères	Champ ignoré par RTE
25	DEROGATION_MODELECORRIGE	Indique si le site a une dérogation qui lui évite d'être au modèle corrigé pour le type de mécanisme (MA ou NEBEF) concerné : OUI ou NON	Chaine de caractères pouvant prendre les valeurs OUI ou NON	Champ ignoré par RTE
26	CODE{EIF	Le « code EIF » de l'offre d'effacement indissociable de la fourniture, tel que défini par le fournisseur lors de la transmission aux gestionnaires de réseau. « N » si aucune offre d'effacement indissociable de la fourniture n'est souscrite par le site.	Chaine de caractères	Champ ignoré par RTE

6.1.7 Exemple de fichier

Fichier « MA_REFST_TLRLV_GRD_201209_1598765432C1234X_20120822141234.csv »

```
20120822;141234
1598765432C1234X;201209
CODE_EIC_GRD;TYPE_SITE;ID_SITE;CAPA_MAX_H_SITE;CAPA_MIN_H_SITE;
CAPA_MAX_B_SITE;CAPA_MIN_B_SITE;CAPA_MAX_RPH_SITE;CAPA_MAX_RSH_SITE;CAPA_MAX_RPB_SITE;CAPA_MAX_RSB_SITE;PS;CODE_EIC_RE;CODE_EIC_FOURNISSEUR;BAREME;CATEGORIE;TYPE_CDC;ORIGINE_DONNEE;OBJET_MESURE;TYPE_CONTRAT;CODE_EDA;CODE_EDE;DATE_CONTRACTUALISATION;CODE_EDR;DEROGATION_MODELECORRIGE;CODE_EIF;
1598765432C1234X;PDL;12345654321456;6;0;3,5;1;;;50;64575678C1234X67S91Z;1111678C1234X67S91Z;TELERELEVE;SUP_36;TELERELEVE;GRD;COMPTAGE;CARD;NMEDATC1;N;;;OUI;EIFPOW001;
1598765432C1234X;PRM;65445611111456;9;0;6,5;2,5;;;10;64575678C1234X67S91Z;1111678C1234X67S91Z;TELERELEVE;SUP_36;TELERELEVE;GRD;COMPTAGE;CARD;NMEDATC1;EDEPOPE001;;;OUI;N;
1598765432C1234X;PRM;65445655555456;150;5;0;;;20;64575678C1234X67S91Z;1111678C1234X67S91Z;TELERELEVE;SUP_36;TELERELEVE;GRD;COMPTAGE;CONTRAT_UNIQUE;NMEDATC1;N;;;OUI;N;
...
<EOF>
```

6.1.8 Liste des codes erreurs

La liste des codes erreurs est disponible au §11.2.

6.1.9 Fréquence d'envoi et heure limite de réception par RTE

Chaque Gestionnaire de Réseau de Distribution concerné transmet à RTE un fichier par Mois Civil. Ce fichier doit être reçu par RTE au plus tard au cours du 6^e Jour Ouvré précédant le 1^{er} jour du Mois Civil de validité de ces informations. Il doit contenir la totalité des données relatives au mois concerné.

En cas de renvoi, c'est la totalité du fichier qui doit être envoyée.

RTE prévoit un mode dégradé pour intégration manuelle des fichiers transmis au-delà des échéances attendues. Selon le contexte, RTE ne garantit pas de pouvoir prendre en compte les données transmises en retard.

La mise à jour de ce fichier doit être envoyée tous les Mois Civils, sauf exception suivante : en cas d'absence d'évolution du périmètre d'un mois sur l'autre, le GRD est exempté d'envoyer un fichier identique à celui du mois précédent, sous réserve d'avoir déclaré explicitement dans l'application GIPSE la reconduction à l'identique du périmètre du mois précédent. Cette déclaration est indispensable pour être exempté d'envoi de fichier et doit être reformulée au fil des mois dans l'application GIPSE autant de fois que de besoin.

En cas d'envoi de fichier après avoir déclaré dans GIPSE la reconduction à l'identique du périmètre du mois précédent, c'est l'envoi par fichier qui fait foi.

La transmission des données s'effectue via le protocole https.

Exemple : *MA_REFST_TLRLV_GRD_202104_17X100CODEEICGRD_20210318162500.csv* le Gestionnaire de Réseau de Distribution 17X100CODEEICGRD envoie à RTE les données de référence des sites de soutirage appartenant à une EDA Soutirage Télérelevée pour le mois d'avril 2021.

6.2 Sites de soutirage raccordés au RPD appartenant à une Entité d'Ajustement Soutirage Profilée (Données de contractualisation)

6.2.1 Description

Chaque Gestionnaire de Réseau de Distribution concerné transmet à RTE la référence de tous les Sites de Soutirage raccordés à son réseau de distribution qui participent au MA au sein d'une EDA Soutirage Profilée. La mise à jour de ce fichier est envoyée tous les Mois Civils (sauf cas d'exception décrit ci-après).

6.2.2 Nom du fichier

N°	Champ	Format
1	Le type du fichier	"MA_REFST_PROF_GRD" (en majuscules).
2	Le mois de validité de ces informations	Un <i>mois</i> sous la forme "AAAAMM".
3	Le code EIC du GRD de raccordement du site	Un <i>code EIC</i> . Le GRD de raccordement du site peut éventuellement être mandant auprès d'un autre GRD.
4	La date et l'heure de création du fichier	Une <i>horodate</i> sous la forme "AAAAMMJJhhmss".
5	L'extension du fichier	".csv" (en minuscules).

La forme générale du nom du fichier est :

MA_REFST_PROF_GRD_[Mois de validité]_[Code EIC du GRD]_[Horodate de création].csv

6.2.3 Ligne n°1 du fichier

N°	Champ	Format
1	Le jour de génération du fichier	Une <i>date</i> sous la forme "AAAAMMJJ".
2	L'heure de génération du fichier	Une <i>heure</i> sous la forme "HHMMSS".

6.2.4 Ligne n°2 du fichier

N°	Champ	Format
1	Le code EIC du GRD de raccordement du site	Un <i>code EIC</i> . Le GRD de raccordement du site peut éventuellement être mandant auprès d'un autre GRD.
2	Le mois de validité de ces informations	Un <i>mois</i> sous la forme "AAAAMM".

6.2.5 Ligne n°3 du fichier

Cette ligne est identique dans tous les fichiers de ce type. Elle contient, afin d'améliorer la lisibilité des fichiers, les libellés ordonnés des champs des lignes qui suivent :

"CODE_EIC_GRD;TYPE_SITE;ID_SITE;CAPA_MAX_H_SITE;CAPA_MIN_H_SITE;
CAPA_MAX_B_SITE;CAPA_MIN_B_SITE;CAPA_MAX_RPH_SITE;CAPA_MAX_RSH_SITE;CAPA_MAX_RPB_SITE;CAPA_MAX_RSB_SITE;PS;CODE_EIC_RE;CODE_EIC_FOURNISSEUR;BAREME;CATEGORIE;TYPE_CDC;ORIGINE_DONNEE;OBJET_MESURE;TYPE_CONTRAT;CODE_EDA;CODE_EDE;DATE_CONTRACTUALISATION;CODE_EDR;DEROGATION_MODELECORRIGE;CODE_EIF;"

6.2.6 Ligne n°4 à avant dernière

Chaque ligne d'un fichier correspond à un Site de Soutirage et le format de chaque ligne est le suivant :

N°	Champ	Description	Format	Obligatoire Facultatif Non Lu
1	CODE_EIC_GRD	Le code EIC du GRD de raccordement du site	Chaîne de caractères	Obligatoire
2	TYPE_SITE	Contient le type de site et ne peut prendre que les valeurs : - PDL - PRM - CARD	Chaîne de caractères ne pouvant prendre que ces 3 valeurs (PDL, PRM, CARD)	Obligatoire
3	ID_SITE	L'identifiant unique du Site attribué par le GRD	Chaîne de caractères alphanumériques (quarante caractères au maximum, seules les lettres non accentuées, les chiffres, les tirets et les underscores sont autorisés)	Obligatoire
4	CAPA_MAX_H_SITE	La Capacité d'Ajustement Maximale à la Hausse du Site de Soutirage en kW. Approximé par la puissance souscrite pour les sites profilés.	Nombre entier positif de 6 chiffres maximum, strictement supérieur à zéro	Obligatoire
5	CAPA_MIN_H_SITE	La Capacité d'Ajustement Minimale à la Hausse du Site de Soutirage en kW	Nombre entier positif de 6 chiffres maximum	Champ ignoré par RTE
6	CAPA_MAX_B_SITE	La Capacité d'Ajustement Maximale à la Baisse du Site de Soutirage en kW	Nombre entier positif de 6 chiffres maximum	Champ ignoré par RTE
7	CAPA_MIN_B_SITE	La Capacité d'Ajustement Minimale à la Baisse du Site de Soutirage en kW	Nombre entier positif de 6 chiffres maximum	Champ ignoré par RTE

N°	Champ	Description	Format	Obligatoire Facultatif Non Lu
8	CAPA_MAX_RPH_SITE	La capacité maximale de réserve primaire à la hausse du site en kW	Nombre entier positif de 6 chiffres max, zéro si le site ne participe pas à la RPH.	Champ ignoré par RTE
9	CAPA_MAX_RSH_SITE	La capacité maximale de réserve secondaire à la hausse du site en kW	Nombre entier positif de 6 chiffres max, zéro si le site ne participe pas à la RSH.	Champ ignoré par RTE
10	CAPA_MAX_RPB_SITE	La capacité maximale de réserve primaire à la baisse du site en kW	Nombre entier positif de 6 chiffres max, zéro si le site ne participe pas à la RPB.	Champ ignoré par RTE
11	CAPA_MAX_RSB_SITE	La capacité maximale de réserve secondaire à la baisse du site en kW	Nombre entier positif de 6 chiffres max, zéro si le site ne participe pas à la RSB.	Champ ignoré par RTE
12	PS	Puissance Souscrite du Site en KW	Nombre entier positif de 6 chiffres maximum, strictement supérieur à zéro.	Obligatoire
13	CODE_EIC_RE	Le code EIC du RE du Site	Chaine de caractères	Obligatoire
14	CODE_EIC_FOURNISSEUR	Le code EIC du Fournisseur du Site de Soutirage	Chaine de caractères	Obligatoire
15	BAREME	Barème Forfaitaire pour le Versement Fournisseur : « PROFILE_BASE » « PROFILE_NON_BASE » « TELERELEVE »	Chaine de caractères pouvant prendre les valeurs PROFILE_BASE, PROFILE_NON_BAS E TELERELEVE	Obligatoire
16	CATEGORIE	Catégorie d'effacement : « INF_36 » (pour un site souscrivant une puissance ≤ 36 kVA) ou « SUP_36 » (pour un site souscrivant une puissance > 36 kVA)	Chaine de caractères pouvant prendre les valeurs INF_36 SUP_36	Obligatoire

N°	Champ	Description	Format	Obligatoire Facultatif Non Lu
17	TYPE_CDC	Le type de courbe charge utilisé dans le processus de reconstitution des flux : <ul style="list-style-type: none"> - « TELERELEVE » - « ESTIME » 	Chaîne de caractères pouvant prendre la valeur TELERELEVE ESTIME	Obligatoire
18	ORIGINE_DONNEE	Origine de la courbe de charge : <ul style="list-style-type: none"> - « GRD » - « AA » 	Chaîne de caractères pouvant prendre la valeur GRD AA	Obligatoire
19	OBJET_MESURE	Objet de la mesure <ul style="list-style-type: none"> - « COMPTAGE » - « VOIES EFFACABLES » 	Chaîne de caractères pouvant prendre les valeurs COMPTAGE VOIES EFFACABLES	Obligatoire
20	TYPE_CONTRAT	<ul style="list-style-type: none"> - Type de contrat conclu entre le GRD et le Site pour l'accès au RPD :« CARD » - « AUTRE » 	Chaîne de caractères pouvant prendre les valeurs CARD AUTRE	Obligatoire
21	CODE_EDA	Le code d'une EDA	Chaîne de caractères sur 8 caractères maximum	Obligatoire
22	CODE_EDE	Ce Site de Soutirage participe à NEBEF « N » (pour non) ou le code d'une Entité d'Effacement (EDE) ou champ vide. Un code EDE est une chaîne composée uniquement des caractères suivants : <ul style="list-style-type: none"> - lettres alphabétiques en majuscules et non accentuées (A-Z) ; - tiret (-) ; - chiffre (0-9). 	Chaîne de caractères	Champ ignoré par RTE

N°	Champ	Description	Format	Obligatoire Facultatif Non Lu
23	DATE_CONTRACTUALISATIO N	Date de contractualisation du site avec l'AA qui a dans son périmètre l'EDA identifiée dans le champ CODE_EDA	Date	Obligatoire
24	CODE_EDR	Le code de l'EDR	Chaine de caractères sur 10 caractères maximum	Champ ignoré par RTE
25	DEROGATION_MODELECOR RIGE	Indique si le site a une dérogation qui lui évite d'être au modèle corrigé pour le type de mécanisme (MA ou NEBEF) concerné : OUI ou NON	Chaine de caractères pouvant prendre les valeurs OUI ou NON	Champ ignoré par RTE
26	CODE{EIF	Le « code EIF » de l'offre d'effacement indissociable de la fourniture, tel que défini par le fournisseur lors de la transmission aux gestionnaires de réseau. « N » si aucune offre d'effacement indissociable de la fourniture n'est souscrite par le site.	Chaine de caractères	Champ ignoré par RTE

6.2.7 Exemple de fichier

Fichier « MA_REFST_PROF_GRD_201209_1598765432C1234X_20120822141234.csv »

```
20120822;141234
1598765432C1234X;201209
CODE_EIC_GRD;TYPE_SITE;ID_SITE;CAPA_MAX_H_SITE;CAPA_MIN_H_SITE;
CAPA_MAX_B_SITE;CAPA_MIN_B_SITE;CAPA_MAX_RPH_SITE;CAPA_MAX_RSH_SITE;CAPA_MAX_RPB_SITE;CAPA_MA
X_RSB_SITE;PS;CODE_EIC_RE;CODE_EIC_FOURNISSEUR;BAREME;CATEGORIE;TYPE_CDC;ORIGINE_DONNEE;OBJET
_MESURE;TYPE_CONTRAT;CODE_EDA;CODE_EDE;DATE_CONTRACTUALISATION;CODE_EDR;DEROGATION_MODELECORR
IGE;CODE_EIF;
1598765432C1234X;PDL;12345654321456;6;0;3;5;1;;;6;64575678C1234X67S91Z;1111678C1234X67S91Z;
PROFILE_BASE;INF_36;ESTIME;AA;COMPTAGE;CARD;NMEDATC1;N;;;EIFPOW001;
1598765432C1234X;PRM;65445611111456;9;0;6;5;2;5;;;9;64575678C1234X67S91Z;1111678C1234X67S91
Z;PROFILE_NON_BASE;INF_36;ESTIME;AA;COMPTAGE;CARD;NMEDATC1;EDEPOPE001;;;N;
1598765432C1234X;PRM;65445655555456;150;5;0;0;;;250;64575678C1234X67S91Z;1111678C1234X67S91
Z;TELERELEVE;SUP_36;TELERELEVE;GRD;VOIES_EFFACABLES;CONTRAT_UNIQUE;NMEDATC1;N;;;N;
...
<EOF>
```

6.2.8 Liste des codes erreurs

La liste des codes erreurs est disponible au §11.2.

6.2.9 Fréquence d'envoi et heure limite de réception par RTE

Chaque Gestionnaire de Réseau de Distribution concerné transmet à RTE un fichier par Mois Civil. Ce fichier doit être reçu par RTE au plus tard au cours du 6^e Jour Ouvré précédant le 1^{er} jour du Mois Civil de validité de ces informations. Il doit contenir la totalité des données relatives au mois concerné.

En cas de renvoi, c'est la totalité du fichier qui doit être envoyée.

RTE prévoit un mode dégradé pour intégration manuelle des fichiers transmis au-delà des échéances attendues. Selon le contexte, RTE ne garantit pas de pouvoir prendre en compte les données transmises en retard.

La mise à jour de ce fichier doit être envoyée tous les Mois Civils, sauf exception suivante : en cas d'absence d'évolution du périmètre d'un mois sur l'autre, le GRD est exempté d'envoyer un fichier identique à celui du mois précédent, sous réserve d'avoir déclaré explicitement dans l'application GIPSE la reconduction à l'identique du périmètre du mois précédent. Cette déclaration est indispensable pour être exempté d'envoi de fichier et doit être reformulée au fil des mois dans l'application GIPSE autant de fois que de besoin.

En cas d'envoi de fichier après avoir déclaré dans GIPSE la reconduction à l'identique du périmètre du mois précédent, c'est l'envoi par fichier qui fait foi.

La transmission des données s'effectue via le protocole https.

Exemple : *MA_REFST_PROF_GRD_202104_17X100CODEEICGRD_20210318162500.csv* le Gestionnaire de Réseau de Distribution 17X100CODEEICGRD envoie à RTE les données de référence des sites de soutirage appartenant à une EDA Soutirage Profilée pour le mois d'avril 2021.

6.3 Sites d'injection raccordés au RPD appartenant à une Entité d'Ajustement Injection RPD (Données de contractualisation)

6.3.1 Description

Chaque Gestionnaire de Réseau de Distribution concerné transmet à RTE la référence de tous les Sites d'Injection raccordés à son réseau de distribution qui participent au MA au sein d'une EDA Injection. La mise à jour de ce fichier est envoyée tous les Mois Civils (sauf cas d'exception décrit ci-après).

6.3.2 Nom du fichier

N°	Champ	Format
1	Le type du fichier	"MA_REFINJ_GRD" (en majuscules).
2	Le mois de validité de ces informations	Un mois sous la forme "AAAAMM".
3	Le code EIC du GRD de raccordement du site	Un code EIC. Le GRD de raccordement du site peut éventuellement être mandant auprès d'un autre GRD.
4	La date et l'heure de création du fichier	Une horodate sous la forme "AAAAMMJJhhmmss".
5	L'extension du fichier	".csv" (en minuscules).

La forme générale du nom du fichier est :

MA_REFINJ_GRD_[Mois de validité]_[Code EIC du GRD]_[Horodate de création].csv

6.3.3 Ligne n°1 du fichier

N°	Champ	Format
1	Le jour de génération du fichier	Une <u>date</u> sous la forme "AAAAMMJJ".
2	L'heure de génération du fichier	Une <u>heure</u> sous la forme "HHMMSS".

6.3.4 Ligne n°2 du fichier

N°	Champ	Format
1	Le code EIC du GRD de raccordement du site	Un <u>code EIC</u> . Le GRD de raccordement du site peut éventuellement être mandant auprès d'un autre GRD.
2	Le mois de validité de ces informations	Un <u>mois</u> sous la forme "AAAAMM".

6.3.5 Ligne n°3 du fichier

Cette ligne est identique dans tous les fichiers de ce type. Elle contient, afin d'améliorer la lisibilité des fichiers, les libellés ordonnés des champs des lignes qui suivent :

"CODE_EIC_GRD;TYPE_SITE;ID_SITE;NATURE_SITE ;CAPA_MAX_H_SITE;CAPA_MIN_H_SITE;
CAPA_MAX_B_SITE;CAPA_MIN_B_SITE;CAPA_MAX_RPH_SITE;CAPA_MAX_RSH_SITE;CAPA_MAX_RPB_SITE;CAPA_MAX_RSB_SITE;PS;CODE_EIC_RE;CODE_EIC_FOURNISSEUR;BAREME;CATEGORIE;TYPE_CDC;ORIGINE_DONNEE;OBJET_MESURE;TYPE_CONTRAT;CODE_EDA;CODE_EDE;DATE_CONTRACTUALISATION;CODE_EDR;DEROGATION_MODELECORRIGE;CODE{EIF;CODE_EDP;"

Jusqu'à MA₁₄, la ligne suivante reste acceptée (absence de la colonne « CODE_EDP ») :

"CODE_EIC_GRD;TYPE_SITE;ID_SITE;NATURE_SITE ;CAPA_MAX_H_SITE;CAPA_MIN_H_SITE;
CAPA_MAX_B_SITE;CAPA_MIN_B_SITE;CAPA_MAX_RPH_SITE;CAPA_MAX_RSH_SITE;CAPA_MAX_RPB_SITE;CAPA_MAX_RSB_SITE;PS;CODE_EIC_RE;CODE_EIC_FOURNISSEUR;BAREME;CATEGORIE;TYPE_CDC;ORIGINE_DONNEE;OBJET_MESURE;TYPE_CONTRAT;CODE_EDA;CODE_EDE;DATE_CONTRACTUALISATION;CODE_EDR;DEROGATION_MODELECORRIGE;CODE{EIF;"

6.3.6 Ligne n°4 à avant dernière

Chaque ligne d'un fichier correspond à un Site d'Injection ou Stockage. Le format de chaque ligne est le suivant :

N°	Champ	Description	Format	Si le site est de nature STOCKAGE	Si le site est de nature INJECTION
1	CODE_EIC_GRD	Le code EIC du GRD de raccordement du site	Chaîne de caractères	Obligatoire	Obligatoire
2	TYPE_SITE	Contient le type de site et ne peut prendre que les valeurs : PDL PRM CARD	Chaîne de caractères ne pouvant prendre que ces 3 valeurs (PDL, PRM, CARD)	Obligatoire	Obligatoire
3	ID_SITE	L'identifiant unique du Site attribué par le GRD	Chaîne de caractères alphanumériques (quarante caractères au maximum, seules les lettres non accentuées, les chiffres, les tirets et les underscores sont autorisés)	Obligatoire	Obligatoire
4	NATURE_SITE	La Nature du Site qui peut prendre les valeurs : INJECTION STOCKAGE	Chaîne de caractères	Obligatoire	Obligatoire

N°	Champ	Description	Format	Si le site est de nature STOCKAGE	Si le site est de nature INJECTION
5	CAPA_MAX_H_SITE	La Capacité d'Ajustement Maximale à la Hausse du Site d'injection en kW	Nombre entier positif de 6 chiffres maximum	Obligatoire	Obligatoire
6	CAPA_MIN_H_SITE	La Capacité d'Ajustement Minimale à la Hausse du Site d'injection en kW	Nombre entier positif de 6 chiffres maximum	Obligatoire	Obligatoire
7	CAPA_MAX_B_SITE	La Capacité d'Ajustement Maximale à la Baisse du Site d'injection en kW	Nombre entier positif de 6 chiffres maximum	Champ ignoré par RTE	Champ ignoré par RTE
8	CAPA_MIN_B_SITE	La Capacité d'Ajustement Minimale à la Baisse du Site d'injection en kW	Nombre entier positif de 6 chiffres maximum	Champ ignoré par RTE	Champ ignoré par RTE
9	CAPA_MAX_RPH_SITE	La capacité maximale de réserve primaire à la hausse du site en kW	Nombre entier positif de 6 chiffres maximum	Champ ignoré par RTE	Champ ignoré par RTE
10	CAPA_MAX_RSH_SITE	La capacité maximale de réserve secondaire à la hausse du site en kW	Nombre entier positif de 6 chiffres maximum	Champ ignoré par RTE	Champ ignoré par RTE
11	CAPA_MAX_RPB_SITE	La capacité maximale de réserve primaire à la baisse du site en kW	Nombre entier positif de 6 chiffres max, zéro si le site ne participe pas à la RPB.	Champ ignoré par RTE	Champ ignoré par RTE
12	CAPA_MAX_RSB_SITE	La capacité maximale de réserve secondaire à la baisse du site en kW	Nombre entier positif de 6 chiffres max, zéro si le site ne participe pas à la RSB.	Champ ignoré par RTE	Champ ignoré par RTE
13	PS	Puissance maximale d'injection du Site en KW	Nombre entier positif de 6 chiffres maximum, valeur zéro autorisée.	Champ ignoré par RTE	Champ ignoré par RTE
14	CODE_EIC_RE	Le code EIC du RE du Site	Chaîne de caractères	Obligatoire	Obligatoire
15	CODE_EIC_FOURNISSEUR	Le code EIC du Fournisseur du Site d'injection	Chaîne de caractères	Champ ignoré par RTE	Champ ignoré par RTE
16	BAREME	Barème Forfaitaire pour le Versement Fournisseur	Chaîne de caractères ou champ vide	Champ ignoré par RTE	Champ ignoré par RTE

N°	Champ	Description	Format	Si le site est de nature STOCKAGE	Si le site est de nature INJECTION
17	CATEGORIE	Catégorie d'effacement	Chaîne de caractères ou champ vide	Champ ignoré par RTE	Champ ignoré par RTE
18	TYPE_CDC	Le type de courbe charge utilisé dans le processus de reconstitution des flux :« TELERELEVE »	Chaîne de caractères pouvant prendre la valeur TELERELEVE	Facultatif	Facultatif
19	ORIGINE_DONNEE	Origine de la courbe de charge : « GRD »	Chaîne de caractères pouvant prendre la valeur GRD	Obligatoire	Obligatoire
20	OBJET_MESURE	Objet de la mesure « COMPTAGE »	Chaîne de caractères pouvant prendre la valeur COMPTAGE	Obligatoire	Obligatoire
21	TYPE_CONTRAT	Type de contrat conclu entre le GRD et le Site pour l'accès au RPD : « CARD » « AUTRE »	Chaîne de caractères pouvant prendre la valeur CARD ou AUTRE	Champ ignoré par RTE	Champ ignoré par RTE
22	CODE_EDA	Le code d'une EDA	Chaîne de caractères sur 8 caractères maximum	Obligatoire	Obligatoire
23	CODE_EDE	Ce Site de Soutirage participe à NEBEF « N » (pour non) ou le code d'une Entité d'Effacement (EDE) ou champ vide. Un code EDE est une chaîne composée uniquement des caractères suivants : – lettres alphabétiques en majuscules et non accentuées (A-Z) ; – tiret (-) ; – chiffre (0-9).	Chaîne de caractères	Champ ignoré par RTE	Champ ignoré par RTE

N°	Champ	Description	Format	Si le site est de nature STOCKAGE	Si le site est de nature INJECTION
24	DATE_CONTRACTUALISATION	Date de contractualisation du site avec l'OE qui a dans son périmètre l'EDE identifiée dans le champ CODE_EDE	Date	Champ ignoré par RTE	Champ ignoré par RTE
25	CODE_EDR	Le code de l'EDR	Chaîne de caractères sur 10 caractères maximum	Champ ignoré par RTE	Champ ignoré par RTE
26	DEROGATION_MODELECORRIGE	Indique si le site a une dérogation qui lui évite d'être au modèle corrigé pour le type de mécanisme (MA ou NEBEF) concerné : OUI ou NON	Chaîne de caractères pouvant prendre les valeurs OUI ou NON	Champ ignoré par RTE	Champ ignoré par RTE
27	CODE{EIF	Le « code EIF » de l'offre d'effacement indissociable de la fourniture, tel que défini par le fournisseur lors de la transmission aux gestionnaires de réseau.	Chaîne de caractères	Champ ignoré par RTE	Champ ignoré par RTE
28	CODE_EDP	Le code d'une EDP	Chaîne de caractères sur 8 caractères maximum	Obligatoire à partir de MA ₁₄	à partir de MA ₁₄ : Obligatoire si le site est lié à une EDP, sinon vide.

6.3.7 Exemple de fichier

Fichier « MA_REFINJ_GRD_201209_1598765432C1234X_20120822141234.csv »

```
20120822;141234
1598765432C1234X;201209
CODE_EIC_GRD;TYPE_SITE;ID_SITE;NATURE_SITE;CAPA_MAX_H_SITE;CAPA_MIN_H_SITE;
CAPA_MAX_B_SITE;CAPA_MIN_B_SITE;CAPA_MAX_RPH_SITE;CAPA_MAX_RSH_SITE;CAPA_MAX_RPB_SITE;CAPA_MA
X_RSB_SITE;PS;CODE_EIC_RE;CODE_EIC_FOURNISSEUR;BAREME;CATEGORIE;TYPE_CDC;ORIGINE_DONNEE;OBJET
_MESURE;TYPE_CONTRAT;CODE_EDA;CODE_EDE;DATE_CONTRACTUALISATION;CODE_EDR;DEROGATION_MODELECORR
IGE;CODE{EIF;CODE_EDP;
1598765432C1234X;PDL;12345654321456;INJECTION;6;0;3;5;1;;;;;64575678C1234X67S91Z;;;;GRD;COM
PTAGE;;NMEDATC1;;;;;CODE01DE;
1598765432C1234X;PRM;65445611111456;STOCKAGE;9;0;6;5;2;5;;;;;64575678C1234X67S91Z;;;;GRD;CO
MPTAGE;;NMEDATC1;;;;;CODE02DE;
1598765432C1234X;PRM;65445655555456;INJECTION;150;5;0;0;;;;;64575678C1234X67S91Z;;;;GRD;COM
PTAGE;;NMEDATC1;;;;;
...
<EOF>
```

6.3.8 Liste des codes erreurs

La liste des codes erreurs est disponible au §11.2.

6.3.9 Fréquence d'envoi et heure limite de réception par RTE

Chaque Gestionnaire de Réseau de Distribution concerné peut transmettre à RTE un fichier par Mois Civil. Ce fichier doit être reçu par RTE au plus tard au cours du 6^e Jour Ouvré précédant le 1er jour du Mois Civil de validité des informations. Il doit contenir la totalité des données relatives au mois concerné.

En cas de renvoi, c'est la totalité du fichier qui doit être envoyée.

RTE prévoit un mode dégradé pour intégration manuelle des fichiers transmis au-delà des échéances attendues. Selon le contexte, RTE ne garantit pas de pouvoir prendre en compte les données transmises en retard.

La mise à jour de ce fichier doit être envoyée tous les Mois Civils, sauf exception suivante : en cas d'absence d'évolution du périmètre d'un mois sur l'autre, le GRD est exempté d'envoyer un fichier identique à celui du mois précédent, sous réserve d'avoir déclaré explicitement dans l'application GIPSE la reconduction à l'identique du périmètre du mois précédent. Cette déclaration est indispensable pour être exempté d'envoi de fichier et doit être reformulée au fil des mois dans l'application GIPSE autant de fois que de besoin.

En cas d'envoi de fichier après avoir déclaré dans GIPSE la reconduction à l'identique du périmètre du mois précédent, c'est l'envoi par fichier qui fait foi.

La transmission des données s'effectue via le protocole https.

Exemple :

MA_REFINJ_GRD_202104_17X100CODEEICGRD_20210318162500.csv le Gestionnaire de Réseau de Distribution 17X100CODEEICGRD envoie à RTE les données de référence des sites d'injection appartenant à une EDA Injection RPD pour le mois d'avril 2021.

6.4 Facteur d'Impact par Poste Source des Entités d'Ajustement

6.4.1 Description

Le Gestionnaire de Réseau de Distribution transmet mensuellement à RTE le Facteur d'Impact par Poste Source associé à chaque Entité d'Ajustement comportant des Sites de Soutirage ou des Sites d'Injection raccordés à son réseau.

Ces capacités d'ajustement par Postes Sources sont valides pour un Mois Civil complet. La mise à jour de ce fichier est envoyée tous les Mois Civils (sauf cas d'exception décrit ci-après).

6.4.2 Nom du fichier

N°	Champ	Format
1	Le type du fichier	"MA_FIPS_GRD" (en majuscules).
2	Le mois de validité de la répartition	Un <i>mois</i> sous la forme "AAAAMM".
3	Le code EIC de l'acteur qui a créé le fichier (un GRD)	Un <i>code EIC</i> .
4	La date et l'heure de création du fichier	Une <i>horodate</i> sous la forme "AAAAMMJJhhmmss".
5	L'extension du fichier	".csv" (en minuscules).

La forme générale du nom du fichier est :

MA_FIPS_GRD_[Mois de validité]_[Code EIC du GRD]_[Horodate de création].csv

6.4.3 Ligne n°1 du fichier

N°	Champ	Format
1	Le jour de génération du fichier	Une <i>date</i> sous la forme "AAAAMMJJ".
2	L'heure de génération du fichier	Une <i>heure</i> sous la forme "HHMMSS".

6.4.4 Ligne n°2 du fichier

N°	Champ	Format
1	Le code EIC l'acteur qui a créé le fichier (un GRD)	Un <i>code EIC</i> .
2	Le mois de validité de la répartition	Un <i>mois</i> sous la forme "AAAAMM".

6.4.5 Ligne n°3 du fichier

Cette ligne est identique dans tous les fichiers de ce type. Elle contient les libellés ordonnés des champs des lignes qui suivent :

"CODE_EDA;CODE_EIC_GRD;CODE_POSTE_SOURCE;VMAX_H;VMAX_B"

6.4.6 Ligne n°4 à avant-dernière

Il y a plusieurs lignes par EDA.

N°	Champs	Format
1	Le code de l'EDA	Un <u>code EDA</u>
2	Le code EIC du GRD de raccordement (CODE_EIC_GRD)	Le <u>code EIC</u> de l'acteur.
3	Le Poste Source raccordé pour une part de l'EDA (CODE_POSTE_SOURCE)	Le <u>code Poste Source</u> .
4	Variation maximale de puissance de transit au Poste Source identifié dans le champ 3 lors d'un ajustement à la Hausse sur l'EDA (VMAX_H)	En kW (nombre entier de 6 chiffres maximum)
5	Variation maximale de puissance de transit au Poste Source identifié dans le champ 3 lors d'un ajustement à la Baisse sur l'EDA (VMAX_B)	En kW (nombre entier de 6 chiffres maximum)

6.4.7 Exemple de fichier

Fichier « MA_FIPS_GRD_201211_5678C1234X67S91Z_20121022150001.csv »

```
20121022;150001;
5678C1234X67S91Z;201211;
CODE_EDA;CODE_EIC_GRD;CODE_POSTE_SOURCE;VMAX_H;VMAX_B;
NMEDATC1;5678C1234X67S91Z;CHESN3;456;0;
NMEDATC1;5678C1234X67S91Z;P.COR4;512;0;
...
<EOF>
```

6.4.8 Fréquence d'envoi et heure limite de réception par RTE

Chaque Gestionnaire de Réseau de Distribution concerné transmet à RTE un fichier de Facteur d'Impact par Mois Civil contenant l'ensemble des postes sources concernés. Ce fichier doit être reçu par RTE au plus tard au cours du 6^e Jour Ouvré précédant le 1^{er} jour du Mois Civil de validité des informations. Il doit contenir la totalité des données relatives au mois concerné.

En cas de renvoi, c'est la totalité du fichier qui doit être envoyée.

La mise à jour de ce fichier doit être envoyée tous les Mois Civils, sauf exception suivante : en cas d'absence d'évolution du périmètre d'un mois sur l'autre, le GRD est exempté d'envoyer un fichier identique à celui du mois précédent, sous réserve d'avoir déclaré explicitement dans l'application GIPSE la reconduction à l'identique du périmètre du mois précédent. Cette déclaration est indispensable pour être exempté d'envoi de fichier et doit être reformulée au fil des mois dans l'application GIPSE autant de fois que de besoin.

En cas d'envoi de fichier après avoir déclaré dans GIPSE la reconduction à l'identique du périmètre du mois précédent, c'est l'envoi par fichier qui fait foi.

La transmission des données s'effectue via le protocole https.

Exemple :

MA_FIPS_GRD_202104_17X100CODEEICGRD_20210318162500.csv le Gestionnaire de Réseau de Distribution 17X100CODEEICGRD envoie à RTE le Facteur d'Impact par Poste Source associé à chaque Entité d'Ajustement comportant des Sites de Soutirage ou des Sites d'Injection raccordés à son réseau, pour le mois de d'avril 2021.

6.5 Courbes de Charge réalisées (par Site Télérelevé Soutirage et Injection et Site de Soutirage Profilé raccordé au RPD)

Les éléments généraux décrits au §2.1 ne s'appliquent pas aux fichiers de courbe de charge.

6.5.1 Description

Les Courbes de Charges de la consommation ou de l'injection réalisées au cours de la semaine S, dont un Jour au moins appartient au Mois Civil M, correspondant à la période comprise entre le samedi 00h00 et le vendredi 24h00, au Pas de Temps (§1.1) et à la maille de chaque Site de Soutirage ou d'Injection sont transmises par le Gestionnaire de Réseau de Distribution sur lequel sont raccordés les Sites de soutirage ou d'injection à RTE.

Dans tous les cas, même si le GRD doit envoyer plusieurs Pas différents sur une même journée selon les différents sites présents dans son périmètre, un seul fichier est attendu.

Il y a un fichier par GRD qui contient les données des sites appartenant physiquement à son périmètre. Ce fichier peut comporter les données relatives à des EDAs Injection ou Soutirage appartenant à des acteurs d'ajustement différents.

Si un GRD est mandaté par d'autres GRD, il doit envoyer un fichier par un GRD qui l'a mandaté. Les champs « GRD » ci-dessous font alors référence au GRD mandant.

Les fichiers doivent être encodés en UTF-8.

6.5.2 Nom du fichier

Il comporte successivement les champs suivants séparés par des underscore « _ » :

N°	Champ	Format
1	Le type du fichier	"CRMA" (en majuscules).
2	Code COVADIS du GRD	4 chiffres
4	La date de génération du fichier	Une <u>date</u> de la forme "AAAAMMJJ".
5	L'heure de génération du fichier	Une <u>heure</u> sous la forme "hhmmss".
6	La date de la 1 ^{ère} journée de la semaine, c'est-à-dire le samedi.	Une <u>date</u> sous la forme "AAAAMMJJ".
7	L'extension du fichier	".csv" (en minuscules).

La forme générale du nom du fichier est :

CRMA_[CodeGRD]_[AAAAMMJJ de génération]_[HHMMSS de génération]_[AAAAMMJJ du samedi S-1].csv

6.5.3 Ligne n°1 du fichier

Cette ligne comporte successivement les chaînes de caractères suivantes, séparées par des « point-virgule ». Il y a un « point-virgule » en fin de ligne. Cette ligne comporte toujours les 305 chaînes de caractères décrites ci-dessous (permettant de gérer les journées de 25h).

N°	Champ	Format
1	CODE_EDA	chaîne de caractères
2	CODE_SITE	chaîne de caractères
3	DATE_CRB	chaîne de caractères (CRB signifie CouRBe)
4	TYPE_ENERGIE	chaîne de caractères
5	NB_PTS_CHRONIQUE	chaîne de caractères
6	VAL1	chaîne de caractères
7	VAL2	chaîne de caractères
8 ...	Etc.	... jusqu'à
305	VAL300	chaîne de caractères

« CODE_EDA;CODE_SITE;DATE_CRB;TYPE_ENERGIE;NB_PTS_CHRONIQUE;VAL1;VAL2;VAL3;VAL4;VAL5;VAL6;VAL7;VAL8;VAL9;VAL10;VAL11;VAL12;VAL13;VAL14;VAL15;VAL16;VAL17;VAL18;VAL19;VAL20;VAL21;VAL22;VAL23;VAL24;VAL25;VAL26;VAL27;VAL28;VAL29;VAL30;VAL31;VAL32;VAL33;VAL34;VAL35;VAL36;VAL37;VAL38;VAL39;VAL40;VAL41;VAL42;VAL43;VAL44;VAL45;VAL46;VAL47;VAL48;VAL49;VAL50;VAL51;VAL52;VAL53;VAL54;VAL55;VAL56;VAL57;VAL58;VAL59;VAL60;VAL61;VAL62;VAL63;VAL64;VAL65;VAL66;VAL67;VAL68;VAL69;VAL70;VAL71;VAL72;VAL73;VAL74;VAL75;VAL76;VAL77;VAL78;VAL79;VAL80;VAL81;VAL82;VAL83;VAL84;VAL85;VAL86;VAL87;VAL88;VAL89;VAL90;VAL91;VAL92;VAL93;VAL94;VAL95;VAL96;VAL97;VAL98;VAL99;VAL100;VAL101;VAL102;VAL103;VAL104;VAL105;VAL106;VAL107;VAL108;VAL109;VAL110;VAL111;VAL112;VAL113;VAL114;VAL115;VAL116;VAL117;VAL118;VAL119;VAL120;VAL121;VAL122;VAL123;VAL124;VAL125;VAL126;VAL127;VAL128;VAL129;VAL130;VAL131;VAL132;VAL133;VAL134;VAL135;VAL136;VAL137;VAL138;VAL139;VAL140;VAL141;VAL142;VAL143;VAL144;VAL145;VAL146;VAL147;VAL148;VAL149;VAL150;VAL151;VAL152;VAL153;VAL154;VAL155;VAL156;VAL157;VAL158;VAL159;VAL160;VAL161;VAL162;VAL163;VAL164;VAL165;VAL166;VAL167;VAL168;VAL169;VAL170;VAL171;VAL172;VAL173;VAL174;VAL175;VAL176;VAL177;VAL178;VAL179;VAL180;VAL181;VAL182;VAL183;VAL184;VAL185;VAL186;VAL187;VAL188;VAL189;VAL190;VAL191;VAL192;VAL193;VAL194;VAL195;VAL196;VAL197;VAL198;VAL199;VAL200;VAL201;VAL202;VAL203;VAL204;VAL205;VAL206;VAL207;VAL208;VAL209;VAL210;VAL211;VAL212;VAL213;VAL214;VAL215;VAL216;VAL217;VAL218;VAL219;VAL220;VAL221;VAL222;VAL223;VAL224;VAL225;VAL226;VAL227;VAL228;VAL229;VAL230;VAL231;VAL232;VAL233;VAL234;VAL235;VAL236;VAL237;VAL238;VAL239;VAL240;VAL241;VAL242;VAL243;VAL244;VAL245;VAL246;VAL247;VAL248;VAL249;VAL250;VAL251;VAL252;VAL253;VAL254;VAL255;VAL256;VAL257;VAL258;VAL259;VAL260;VAL261;VAL262;VAL263;VAL264;VAL265;VAL266;VAL267;VAL268;VAL269;VAL270;VAL271;VAL272;VAL273;VAL274;VAL275;VAL276;VAL277;VAL278;VAL279;VAL280;VAL281;VAL282;VAL283;VAL284;VAL285;VAL286;VAL287;VAL288;VAL289;VAL290;VAL291;VAL292;VAL293;VAL294;VAL295;VAL296;VAL297;VAL298;VAL299;VAL300;».

6.5.4 Ligne 2 et suivantes

Chaque ligne comporte les données suivantes, séparées par des « point-virgule ».

Il y a un « point-virgule » en fin de ligne. Pour un Pas de Temps 5 minutes, dans le cas d'une journée de 23, 24 ou 25 heures, les lignes comportent respectivement 276, 288 ou 300 champs. Pour un Pas de Temps 15 minutes, dans le cas d'une journée de 23, 24 ou 25 heures, les lignes comportent respectivement 92, 96 ou 100 champs. Dans le cas où les lignes comportent moins de 100 champs, il n'est pas nécessaire de compléter la fin de ligne avec des points-virgules.

Il y a autant de lignes que nécessaire pour couvrir tous les jours de la semaine.

Il peut y avoir plusieurs EDA dans le même fichier.

N°	Champ	Format
1	Le code de l'EDA	Un code EDA.
2	Le CODE site Externe RPD	Le code site Externe RPD, tel que décrit au paragraphe 2.2
3	Date de réalisation de la courbe de charge (DATE)	AAAAMMJJ

4	Type de courbe de charge (TYPE_ENERGIE) : injection ou soutirage	<p>Pour un site faisant partie d'une EDA INJECTION, le champ TYPE_ENERGIE est égal à INJECTION. Si le champ n'est pas renseigné, la courbe n'est pas prise en compte.</p> <p>Pour un site faisant partie d'une EDA SOUTIRAGE, le champ TYPE_ENERGIE est égal à SOUTIRAGE. Si le champ n'est pas renseigné, la courbe n'est pas prise en compte.</p> <p>Pour un site faisant partie d'une EDA STOCKAGE, le champ TYPE_ENERGIE prend successivement les deux valeurs SOUTIRAGE et INJECTION pour un site et une journée donnée, conformément à l'exemple « EDASTOCKEXEMPL » ci-dessous. <u>Deux courbes sont donc attendues par jour et par site (une pour l'injection et une pour le soutirage).</u></p>
5	Nombre de point de mesure (NB_PTS_CHRONIQUE)	<p>Entier</p> <p>Pour un Pas 5 minutes :</p> <p>276 pour une journée de 23 heures</p> <p>288 pour une journée de 24 heures</p> <p>300 pour une journée de 25 heures</p> <p>Pour un Pas 15 minutes :</p> <p>92 pour une journée de 23 heures</p> <p>96 pour une journée de 24 heures</p> <p>100 pour une journée de 25 heures</p>

6	La puissance moyenne sur le premier Pas de Temps	La puissance est exprimée en kW sur l'intervalle de temps [00:00:00 ; 00:05:00[pour un Pas 5 minutes et [00:00:00 ; 00:15:00[pour un Pas 15 minutes. Il s'agit d'un nombre avec 3 décimales au maximum (le séparateur décimal est la virgule). La valeur est positive ou nulle, qu'il s'agisse d'une valeur d'injection ou de soutirage.
7... NB_PTS_CHRONIQUE+5	La puissance moyenne du site pour chaque Pas de Temps	La règle est la même que pour le 1 ^{er} Pas de Temps de la journée (VAL1). Dans le cas d'une journée de 23 heures, les valeurs de la 24 ^e heure ne sont pas renseignées et pas marquées par des points virgules sans espace. Dans le cas d'une journée de 25 heures, les valeurs de l'heure répétée sont insérées à la suite de l'heure à répéter et séparées par des points-virgules.

6.5.5 Exemple de fichier

Fichier : « CRMA_<codeGRD>_20121006_122545_20141220.csv»

L'exemple est basé sur un Pas de Temps 5 minutes, sur une journée de 24h.

6.6 Activations des offres d'Effacement Indissociable de la Fourniture sur le RPD

6.6.1 Description

Les Gestionnaires de Réseau de Distribution transmettent à RTE les périodes d'activation des Périodes Mobiles des offres d'Effacement Indissociable de la Fourniture auxquelles ont souscrit des Sites de Soutirage raccordés au Réseau Public de Distribution.

Pour chaque offre EIF activée sur le Réseau Public de Distribution, la notification de l'activation de l'EIF par un GRD vaut notification de l'activation de cette offre pour l'ensemble des GRD.

La mise à jour de ce fichier est envoyée tous les Mois Civils.

6.6.2 Nom du fichier

N°	Champ	Format
1	Le type du fichier	"MA_PEIF_GRD" (en majuscules).
2	Le mois civil "M" concerné par les activations	Une <u>date</u> sous la forme "AAAAMM".
4	Le code EIC de l'acteur qui a créé le fichier (un GRD)	Un <u>code EIC</u> .
5	La date et l'heure de création du fichier	Une <u>horodate</u> sous la forme "AAAAMMJJhhmmss".
6	L'extension du fichier	".csv" (en minuscules).

La forme générale du nom du fichier est :

MA_PEIF_GRD_[Mois d'Effacement]_[Code EIC du GRD]_[Horodate de création].csv

6.6.3 Ligne n°1 du fichier

Cette ligne comporte successivement les chaînes de caractères suivantes, séparées par des « point-virgule ». Il y a un « point-virgule » en fin de ligne.

N°	Champ	Format
1	DATE	Date de création du fichier
2	HEURE	Heure de création du fichier

6.6.4 Ligne n°2 du fichier

N°	Champ	Format
1	Le code EIC de l'acteur qui a créé le fichier (un GRD)	Un <u>code EIC</u> .
2	Le mois civil "M" concerné par les périodes d'activation	Une <u>date</u> sous la forme "AAAAMM".

6.6.5 Ligne n°3 du fichier

Cette ligne est identique dans tous les fichiers de ce type. Elle contient les libellés ordonnés des champs des lignes qui suivent :

"CODE{EIF};DATE_HEURE_PREAVIS;DATE_HEURE_DEBUT{EIF};DATE_HEURE_FIN{EIF} "

6.6.6 Ligne n°4 à avant-dernière

Chaque ligne contient la description l'offre d'Effacement Indissociable de la Fourniture activée par le fournisseur.

	Champ	Format
1	Le code de l'offre d'effacement indissociable de la fourniture activé (CODE{EIF})	Un <u>code EIF</u> .
2	La date et l'heure à laquelle le préavis du signal d'activation de l'Effacement Indissociable de la Fourniture a été transmis aux Sites de Soutirage ayant souscrit l'offre (DATE_HEURE_PREAVIS)	Une <u>horodate</u> sous la forme "AAAAMMJJhhmmss".
3	La date et l'heure de début d'activation de l'offre EIF (DATE_HEURE_DEBUT{EIF})	Une <u>horodate</u> sous la forme "AAAAMMJJhhmmss".
4	La date et l'heure de fin d'activation de l'offre EIF (DATE_HEURE_FIN{EIF})	Une <u>horodate</u> sous la forme "AAAAMMJJhhmmss".

6.6.7 Exemple de fichier

Fichier : « MA_PEIF_GRD_201210_17X100A100A0001A_20121105114851.csv »

```

20121105;114851;
5678C1234X67S91Z;201210;
CODE{EIF};DATE_HEURE_PREAVIS;DATE_HEURE_DEBUT{EIF};DATE_HEURE_FIN{EIF};
EIFABC001;20121029153200;20121030070000;20121101050000;
.....
<EOF>

```

6.6.8 Fréquence d'envoi et heure limite de réception par RTE

L'activation d'une offre d'Effacement Indissociable de la Fourniture sur des Sites de Soutirage RPD pour un Jour J doit être Notifiée à RTE par le Gestionnaire du Réseau de Distribution dès que possible, et au plus tard avant l'échéance fixée à l'article 6.6 pour la transmission par les GRD des Courbes de Charges Réalisées par Site de Soutirage.

7. DONNEES TRANSMISES PAR LES ACTEURS D'AJUSTEMENT

7.1 Courbes de Charge réalisées par Site profilé

Les éléments généraux décrits au §2.1 ne s'appliquent pas aux fichiers de courbe de charge.

7.1.1 Description

Les Courbes de Charges de la consommation réalisée sur la journée J au Pas quinze minutes (§1.1) et à la maille de chaque Site de Soutirage Profilé sont transmises par l'Acteur d'ajustement.

Chaque fichier contient une journée de données. Les fichiers d'une même semaine de données sont envoyés simultanément au sein d'un unique envoi hebdomadaire.

7.1.2 Nom du fichier (pour une journée)

Il comporte successivement les champs suivants séparés par des underscore « _ » :

N°	Champ	Format
1	Le type du fichier	"CRS_AA" (en majuscules).
2	Date de mesure	Date au format AAAAMMJJ
3	Code EIC de l'acteur	Code EIC
4	La date et heure de création du fichier	Une horodate sous la forme "AAAAMMJJhhmmss".
5	L'extension du fichier	".csv" (en minuscules) .

La forme générale du nom du fichier est :

CRS_AA_[Date de mesure]_[Code_EIC_Acteur]_[AAAAMMJJ de génération].csv

7.1.3 Ligne n°1 du fichier

Cette ligne comporte successivement les chaînes de caractères suivantes, séparées par des « point-virgule ». Il y a un « point-virgule » en fin de ligne.

N°	Champ	Format
1	DATE	Date de création du fichier
2	HEURE	Heure de création du fichier

7.1.4 Ligne n°2

Cette ligne est constituée de deux champs :

N°	Champ	Format
1	CODE_EIC_ACTEUR	Code EIC de l'acteur qui a créé le fichier
2	DATE	Date de réalisation des courbes de charge sous la forme « AAAAMMJJ »

7.1.5 Ligne n°3

Cette ligne comporte successivement les chaînes de caractères suivantes, séparées par des « point-virgule ». Il y a un « point-virgule » en fin de ligne.

N°	Champ	Format
1	CODE_EDA	chaîne de caractères
2	CODE_SITE	chaîne de caractères
3	CODE_EIC_GRD	chaîne de caractères
4	TYPE_CPT	chaîne de caractères
5	NB_PTS_CHRONIQUE	chaîne de caractères
6	VAL1	chaîne de caractères
7	VAL2	chaîne de caractères
8 ...	etc.	... jusqu'à
105	VAL100	chaîne de caractères

« CODE_EDA;CODE_SITE;CODE_EIC_GRD;TYPE_CPT;NB_PTS_CHRONIQUE;VAL1;VAL2;VAL3;VAL4;VAL5;VAL6;VAL7;VAL8;VAL9;VAL10;VAL11;VAL12;VAL13;VAL14;VAL15;VAL16;VAL17;VAL18;VAL19;VAL20;VAL21;VAL22;VAL23;VAL24;VAL25;VAL26;VAL27;VAL28;VAL29;VAL30;VAL31;VAL32;VAL33;VAL34;VAL35;VAL36;VAL37;VAL38;VAL39;VAL40;VAL41;VAL42;VAL43;VAL44;VAL45;VAL46;VAL47;VAL48;VAL49;VAL50;VAL51;VAL52;VAL53;VAL54;VAL55;VAL56;VAL57;VAL58;VAL59;VAL60;VAL61;VAL62;VAL63;VAL64;VAL65;VAL66;VAL67;VAL68;VAL69;VAL70;VAL71;VAL72;VAL73;VAL74;VAL75;VAL76;VAL77;VAL78;VAL79;VAL80;VAL81;VAL82;VAL83;VAL84;VAL85;VAL86;VAL87;VAL88;VAL89;VAL90;VAL91;VAL92;VAL93;VAL94;VAL95;VAL96;VAL97;VAL98;VAL99;VAL100;».

7.1.6 De la ligne n°4 à l'avant-dernière ligne

N°	Champ	Format
1	Le code de l'EDA	Un code EDA.
2	Le CODE site Externe RPD	Le code site Externe RPD tel que décrit au paragraphe 2.2
3	CODE_EIC_GRD	Code EIC du GRD du site
4	TYPE_CPT	'P'
5	Nombre de point de mesure (NB_PTS_CHRONIQUE)	Entier Pour un Pas de Temps 15 minutes : 92 pour une journée de 23 heures 96 pour une journée de 24 heures 100 pour une journée de 25 heures
6	La puissance moyenne soutirée sur le premier Pas 15 minutes	La puissance est exprimée en W sur l'intervalle de temps [00:00:00 ; 00:15:00[. Il s'agit d'un entier sans décimale composé de 6 chiffres maximum.
7...155	La puissance moyenne du site pour chaque Pas 15 minutes	La règle est la même que pour le 1 ^{er} Pas 15 minutes de la journée (VAL1). La valeur est égale à « 0 » pour les points n°i (VALi) lorsque i > NB_PTS_CHRONIQUE.

7.1.9 Fréquence d'envoi et heure limite de réception par RTE

La transmission des données s'effectue via le protocole https.

Les Courbes de Charge des Sites de Soutirage Profilé pour une semaine S, dont un Jour au moins appartient au Mois M, sont transmises à RTE par l'Acteur d'Ajustement, au plus tard à 12h le vendredi de la semaine S+1.

7.2 Demandes d'Homologation

Pour demander l'homologation à la méthode « par prévision de consommation » ou par « historique de consommation » d'un Site de Soutirage télérelevé et/ou d'une EDA profilée, l'Acteur d'Ajustement transmet la demande à RTE.

7.2.1 Nom du fichier

L'intitulé du formulaire de demande d'homologation sur le MA est :
« MA_HMLG_<ACTEUR>_<horodate de génération>.csv »

Il comporte successivement les champs suivants séparés par des underscore « _ » :

N°	Champ	Format
1	Le type de fichier	« MA_HMLG » (en majuscule)
2	Code EIC de l'Acteur	Code EIC
3	La date et heure de création du fichier	Une <i>horodate</i> sous la forme "AAAAMMJJhhmmss".
4	L'extension du fichier	« .csv » (en minuscule)

La forme générale du nom du fichier est :

« MA_HMLG_<ACTEUR>_<horodate de génération>.csv »

7.2.2 Ligne n°1 du fichier

Cette ligne comporte successivement entêtes suivants, séparés par des « point-virgule ». Il y a un « point-virgule » en fin de ligne.

N°	Champ	Format
1	METHODE	chaîne de caractères
2	RESEAU	chaîne de caractères
3	CODE_SITE_TLRV	chaîne de caractères
4	NOM_SITE_TLRV	chaîne de caractères
5	CODE_EDA_PROFILEE	chaîne de caractères
6	CAPA_AJU_MIN_HAUSSE	chaîne de caractères

7	NOM_AA	chaîne de caractères
8	CODE_EIC_AA	chaîne de caractères
9	NOM_GRD	chaîne de caractères
10	CODE_EIC_GRD	chaîne de caractères
11	DATE_DEMANDE	chaîne de caractères
12	DATE_DEBUT_TEST	chaîne de caractères
13	DATE_FIN_TEST	chaîne de caractères
14	VARIANTE	chaîne de caractères

« METHODE;RESEAU;CODE_SITE_TLRV;NOM_SITE_TLRV;CODE_EDA_PROFILEE;CAPA_AJU_MIN_HAU SSE;NOM_AA;CODE_EIC_AA;NOM_GRD;CODE_EIC_GRD;DATE_DEMANDE;DATE_DEBUT_TEST;DATE_ FIN_TEST;VARIANTE; »

7.2.3 De la ligne n°2 à la dernière ligne

Description des champs :

Champ	Description	Valeur ou format
METHODE	Méthode sur laquelle porte la demande d'homologation du site télérelevé ou de l'EDA profilée	« PREVISION » ou « HISTORIQUE »
RESEAU	Réseau de raccordement du site Positionné à « RPD » dans le cas d'une EDA profilée	« RPT » ou « RPD »
CODE_SITE_TLRV	Site RPT : Code décompte Site RPD : Code site Externe RPD, tel que décrit au paragraphe 2.2 A <vide> si la demande d'homologation porte sur une EDA profilée	Chaîne de caractères ou <vide>
NOM_SITE_TLRV	Nom du site sur lequel porte la demande d'homologation. A <vide> si la demande porte sur une EDA profilée	Chaîne de caractères ou <vide>
CODE_EDA_PROFILEE	Code de l'EDA sur laquelle porte la demande d'homologation. A <vide> si la demande porte sur un site télérelevé	Chaîne de caractères ou <vide>
CAPA_AJU_MIN_HAUSSE	Capacité d'ajustement minimale à la hausse du site télérelevé ou de l'EDA profilée, exprimée en kW	Nombre entier
NOM_AA	Nom de l'Acteur d'Ajustement	Chaîne de caractères
CODE_EIC_AA	Code EIC de l'Acteur d'Ajustement	Un code EIC
NOM_GRD	Nom du GRD	Chaîne de caractères
CODE_EIC_GRD	Code EIC du GRD	Un code EIC

DATE_DEMANDE	Date de la demande d'homologation	Date au format AAAAMMJJ
DATE_DEBUT_TEST	Date de début de la période de test	Date au format AAAAMMJJ
DATE_FIN_TEST	Date de fin de la période de test	Date au format AAAAMMJJ
VARIANTE	Choix de la variante si méthode par historique	MOY10J ou MED10J ou MOY4S ou MED4S

7.2.4 Exemple de fichier

Fichier : MA_HMLG_17X100A100R06999_20171013100000.csv

```
METHODE;RESEAU;CODE_SITE_TLRV;NOM_SITE_TLRV;CODE_EDA_PROFILEE;CAPA_AJU_MIN_HAUSSE;NOM_AA;CODE_EIC_A
A;NOM_GRD;CODE_EIC_GRD;DATE_DEMANDE;DATE_DEBUT_TEST;DATE_FIN_TEST;VARIANTE;
PREVISION;RPT;456789;nom_site;;450;nom_AA;17X100A100R06999;nom_GRD;5678C1234X67S91Z;20171013;201
71016;20171117;;
PREVISION;RPD;PRM0123456789;nom_site;;200;nom_AA;17X100A100R06999;nom_GRD;5678C1234X67S91Z;20171
013;20171016;20171117;;
PREVISION;RPD;;;EDA001;600;nom_AA;17X100A100R06999;nom_GRD;5678C1234X67S91Z;20171013;20171016;20
171117;;
HISTORIQUE;RPD;PRM0129999789;nom_site;;350;nom_AA;17X100A100R06999;nom_GRD;5678C1234X67S91Z;2017
1013;20161001;20170831;MED4S;
```

7.2.5 Fréquence d'envoi

L'Acteur d'Ajustement transmet ce formulaire à RTE (voir Annexe 11.1) à chaque nouvelle demande d'homologation d'un Site de Soutirage télérelevé et/ou d'une EDA profilée à la méthode de contrôle « par prévision de consommation » et/ou « par historique de consommation ».

Il peut regrouper plusieurs demandes au sein du même formulaire.

Si la demande est formulée au plus tard le 11^{ème} Jour Ouvré précédant la fin du mois M, elle est prise en compte dès le mois M+1. Dans le cas contraire, elle est prise en compte pour le mois M+2.

7.3 Prévision de consommation initiale

7.3.1 Description

L'Acteur d'Ajustement transmet une prévision de consommation au Pas quinze minutes (§1.1) à tant que le Site de Soutirage est rattaché à une EDA contrôlée avec la méthode par « prévision de consommation » (respectivement l'EDA profilée est contrôlée avec la méthode par « prévision de consommation »).

L'Acteur d'Ajustement doit transmettre dans un unique fichier pour une journée donnée l'ensemble des prévisions applicables :

- aux Sites de Soutirage susmentionnés
- aux EDA profilées susmentionnés

7.3.2 Nom du fichier

N°	Champ	Format
1	Le type du fichier	"PREV_AA" (en majuscules)

N°	Champ	Format
2	Le code EIC de l'acteur qui a créé le fichier (un Acteur d'Ajustement)	Un <u>code EIC de l'AA</u>
3	Date de la prévision	Une date au format "AAAAMMJJ "
4	Date guichet	Une date au format "AAAAMMJJ "
5	Heure de guichet	Une heure au format "hhmm"
6	L'extension du fichier	".csv" (en minuscules)

La forme générale du nom du fichier est :

PREV_AA_[Code EIC de l'AA]_[Date prévision]_[Date guichet]_[Heure guichet].csv

7.3.3 Ligne n°1 du fichier

N°	Champ	Format
1	La date de génération du fichier	Date sous la forme ""AAAAMMJJ""
2	L'heure de génération du fichier	Une <u>heure</u> sous la forme ""hhmmss""

7.3.4 Ligne n°2 du fichier

N°	Champ	Format
1	Le code EIC de l'acteur qui a créé le fichier (un AA)	Un <u>code EIC</u>
2	La date de la chronique de prévision	Une <u>date</u> sous la forme "AAAAMMJJ"
3	La date de guichet RTE (date limite de réception du fichier par RTE)	Une <u>date</u> sous la forme "AAAAMMJJ"
4	L'heure de guichet RTE (heure limite de réception du fichier par RTE)	Une <u>heure</u> sous la forme "hhmm" (ex :1830 pour le guichet de 18h30)

7.3.5 Ligne n°3 à avant-dernière

Il y a une ligne par site rattaché à une EDA télérelevée contrôlée avec la méthode « par prévision de consommation », et/ou une ligne par EDA profilée contrôlée avec la méthode « par prévision de consommation », correspondant à la journée d'application de la prévision.

N°	Champs	Obl.	Format
1	Le code de l'EDA	Oui	Un <u>code EDA</u>
2	Identifiant du Site de Soutirage	Non	Un <u>code externe site</u> pour les Sites de Soutirage raccordés au RPD. Le <u>code decompte</u> pour les Sites de Soutirage raccordés au RPT. Dans le cas d'une EDA profilée, ce champ n'est pas renseigné : un vide entre deux points virgule : “;” .
3	La date de réalisation de la Courbe de prévision de consommation prévue (DATE)	Oui	Une <u>date</u> sous la forme "AAAAMMJJ"

En l'absence de transmission de la prévision de consommation d'un Site de Soutirage ou d'une EDA profilée dans le délai imparti, celle-ci sera considérée comme égale à la courbe de charge. De plus, aucune reprévision pour ce Site de Soutirage ou cette EDA profilée ne sera acceptée pour l'Acteur d'Ajustement pour la journée concernée.

7.4 Redéclaration d'une Prévision de Consommation

7.4.1 Description

L'Acteur d'Ajustement peut déclarer une reprévision de consommation au Pas quinze minutes (§1.1) à RTE en infrajournalier tant que le Site de Soutirage est rattaché à une EDA contrôlée avec la méthode par « prévision de consommation » (respectivement l'EDA profilée est contrôlée avec la méthode par « prévision de consommation »), sous réserve :

- d'avoir au préalable envoyé une prévision initiale de consommation en J-1
- de respecter le délai de neutralisation

L'Acteur d'Ajustement doit transmettre dans un unique fichier pour un guichet donné de la journée J l'ensemble des reprévisions (si existantes) applicables :

- aux Sites de Soutirage susmentionnés
- aux EDA profilées susmentionnés

Chaque reprévision porte sur l'ensemble de la journée J mais seuls les pas de temps ultérieurs au guichet infra-journalier tenant compte du délai de neutralisation seront pris en compte par RTE.

7.4.2 Nom du fichier

N°	Champ	Format
1	Le type du fichier	"REPREV_AA" (en majuscules)
2	Le code EIC de l'acteur qui a créé le fichier (un Acteur d'Ajustement)	Un code EIC de l'AA
3	Date prévision	Une date au format "AAAAMMJJ "
4	Date guichet	Une date au format "AAAAMMJJ "
5	Heure de guichet	Une heure au format "hhmm"
6	L'extension du fichier	".csv" (en minuscules)

La forme générale du nom du fichier est :

REPREV_AA_[Code EIC de l'AA]_[Date prévision]_[Date guichet]_[Heure guichet].csv

7.4.3 Ligne n°1 du fichier

N°	Champ	Format
1	La date de génération du fichier	AAAAMMJJ
2	L'heure de génération du fichier	Une <u>heure</u> sous la forme "hhmss"

<EOF>

7.4.8 Fréquence d'envoi et heure limite de réception par RTE

L'Acteur d'Ajustement peut transmettre à RTE des reprévisions de consommation relatives à la journée J à chaque guichet infra-journalier, en tenant compte du délai de neutralisation.

En cas de transmissions successives de plusieurs fichiers de reprévision de consommation à un même guichet infra-journalier par un Acteur d'Ajustement et pour la même journée, seule la dernière version du fichier reçue avant l'heure limite est prise en compte.

En l'absence de transmission de la prévision initiale d'un Site de Soutirage et/ou d'une EDA profilée dans le délai imparti, aucune reprévision ne sera acceptée pour ce Site de Soutirage et/ou cette EDA profilée pour l'Acteur d'Ajustement pour la journée concernée.

7.5 Périodes d'indisponibilité à la méthode par historique de consommation

L'Acteur d'Ajustement peut déclarer des journées d'indisponibilité à la méthode de contrôle du réalisé « par historique de consommation » par Site de Soutirage télérelevé et/ou EDA profilée de façon régulière, en a priori, tant que le Site de Soutirage et/ou l'EDA profilée est contrôlée par la méthode « par historique de consommation ».

Les indisponibilités sont de deux natures différentes : indisponibilités récurrentes et exceptionnelles.

- Les indisponibilités récurrentes décrivent les arrêts nominaux du site (weekend, jours fériés, fermeture annuelle...), elles sont donc prévues de longue date et déclarées dans le cadre d'un calendrier annuel. L'Acteur d'Ajustement a la possibilité de modifier le calendrier annuel des indisponibilités récurrentes de l'année en cours au plus 1 fois par an et par site.
- Les indisponibilités exceptionnelles sont connues à plus court-terme (arrêt pour maintenance, fortuit...), et déclarées dans le cadre d'un calendrier mensuel. L'Acteur d'Ajustement a la possibilité de modifier le calendrier mensuel des indisponibilités exceptionnelles en cours de mois sans limite du nombre de redéclarations. Toutefois, le nombre de jours d'indisponibilités exceptionnelles pour un site donné est limité à 49j/an répartis sur 5 périodes disjointes.

7.5.1 Indisponibilités récurrentes

7.5.1.1 Fréquence d'envoi et heure limite de réception par RTE

La déclaration des indisponibilités récurrentes est faite par Site de Soutirage télérelevé et/ou par EDA profilée et par année civile (AAAA).

Si des déclarations ou re-déclarations sont envoyées le même jour pour plusieurs sites différents, elles doivent être envoyées dans un seul fichier. Dans le cas où plusieurs fichiers seraient envoyés le même jour, seul le fichier le plus récent est pris en compte.

L'Acteur d'Ajustement peut déclarer des journées d'indisponibilité à la méthode de contrôle du réalisé « par historique de consommation » :

- au moment de la demande d'homologation du Site de Soutirage et/ou de l'EDA profilée. L'Acteur d'Ajustement transmet à RTE les indisponibilités récurrentes dont il a connaissance sur les années civiles suivantes :année civile en cours A au moment de la demande d'homologation
- année civile suivante A+1

Uniquement dans ce cadre, des indisponibilités transmises en a posteriori seront acceptées par RTE.

- de façon régulière, en a priori, tant que le Site de Soutirage et/ou l'EDA profilée est contrôlée par la méthode « par historique de consommation ». En mode nominal, le calendrier initial pour une année A doit être déclaré au plus tard le 15 décembre de A-1.

L'Acteur d'Ajustement peut modifier le calendrier annuel des indisponibilités récurrentes de l'année en cours au plus une fois par an et par site et/ou EDA profilée. Le nouveau calendrier doit être transmis deux jours avant la date de début du document. Il annule et remplace toutes les indisponibilités préalablement communiquées pour le Site et/ou l'EDA profilée, comprises entre la date de début du document et la fin de l'année civile concernée ; les Sites de Soutirage télérelevés et/ou EDA profilées sans modification d'indisponibilités récurrentes ne figurent pas dans ce nouveau calendrier.

En l'absence de calendrier d'indisponibilités récurrentes, le site et/ou l'EDA profilée est considéré comme disponible tous les jours de l'année (hors indisponibilités exceptionnelles).

7.5.1.2 Nom du fichier

N°	Champ	Format
1	Le type du fichier	"INDHISTREC_AA" (en majuscules)
2	L'année civile sur laquelle porte les déclarations d'indisponibilités récurrentes	Une année sous la forme "AAAA"
3	Date Début Document – Les déclarations portent sur la période allant de cette date à la fin de l'année civile.	Date sous la forme AAAAMMJJ - 1 ^{er} janvier de AAAA pour une déclaration initiale le 15 décembre de A-1 - Jour quelconque de AAAA pour une redéclaration en cours d'année.
4	Code EIC de l'AA	Code EIC de l'émetteur
5	Horodate de création du fichier	Date et heure de création du fichier sous la forme "AAAAMMJJhhmmss"
6	L'extension du fichier	".csv" (en minuscules)

La forme générale du nom du fichier est :

INDHISTREC_AA_[Année d'Effet]_[Date Debut Document]_[Code EIC de l'AA]_[Horodate de création].csv

7.5.1.3 Ligne n°2 du fichier

Cette ligne comporte successivement les chaînes de caractères suivantes, séparées par des « point-virgule ». Il y a un « point-virgule » en fin de ligne.

« processType;documentStartDate;documentEndDate;Sender;
site_RegisteredResource.mRID;entity_RegisteredResource.mRID;businessType;
start_DateAndOrTime.date ;end_DateAndOrTime.date;comments; »

7.5.1.4 Ligne n°3 et suivantes

Le fichier comporte une ligne pour chaque période d'indisponibilité déclarée sur un Site de Soutirage et/ou une EDA profilée.

Chaque ligne comporte les valeurs suivantes pour les champs 1 à 10 :

N°	Champ	Description	Format
1	processType	« A26 Unavailability information »	Texte (50)
2	documentStartDate	Date de début de période couverte par le fichier. Il s'agit nécessairement de la Date de Début du Document.	AAAAMMJJ
3	documentEndDate	Date de fin de période couverte par le fichier. Il s'agit nécessairement du dernier jour de l'année civile concernée.	AAAAMMJJ
4	Sender	Code EIC de l'acteur d'ajustement	Texte (10)
5	site_RegisteredResource.mRID	Code Site (code Site externe si site RPD ; code décomptes si site RPT) si indisponibilités déclarées à la maille Site <vide> sinon	Texte (10) ou <vide>
6	entity_RegisteredResource.mRID	Code EDA profilée si indisponibilités déclarées à la maille de l'EDA profilée <vide> sinon	Texte (10) ou <vide>
7	businessType	« Consumption Site closed » ou « Unavailable Entity » ou « Cancellation » (*)	Texte (50)

8	start_DateAndOrTime.date	Horodate effective de l'indisponibilité [horodate début]	AAAAMMJJ000000
9	end_DateAndOrTime.date	Horodate effective de l'indisponibilité [horodate fin]	AAAAMMJJ235959
10	comments	Type de journée	Texte (50)

(*) Pour annuler la totalité des indisponibilités jusqu'à la fin de l'année civile, renseigner une seule ligne sur toute la période de redéclaration couverte par le fichier, en positionnant le champ `businessType` à « Cancellation ».

7.5.1.5 Exemple de fichier

INDHISTREC_AA_2017_20170401_17X100A100R06999_20170331121200.csv

```
20170331;121200;
processType;documentStartDate;documentEndDate;Sender;
site_RegisteredResource.mRID;entity_RegisteredResource.mRID;businessType;
start_DateAndOrTime.date ;end_DateAndOrTime.date;comments;
A26 Unavailability
information;20170401;20171231;17X100A100R06999;PRM30001640904899;;Consumption Site
closed;201704012000000;20170401235959;maintenance;
A26 Unavailability
information;20170401;20171231;17X100A100R06999;PRM30001640904899;;Consumption Site
closed;20171111000000;20171111235959;onze novembre;
A26 Unavailability
information;20170401;20171231;17X100A100R06999;PRM30001640904899;;Consumption Site
closed;20171225000000;20171225235959;noel;
A26 Unavailability information;20170401;20171231;17X100A100R06999;;EDA0001;Unavailable
Entity;20170407000000;20170407235959;maintenance;
A26 Unavailability
information;20170401;20171231;17X100A100R06999;PRM30001640904855;;Cancellation;20170401
000000;20171231235959;;
<EOF>
```

7.5.2 Indisponibilités exceptionnelles

7.5.2.1 Fréquence d'envoi et heure limite de réception par RTE

Au plus tard 5 jours ouvrés avant la fin du mois M-1, l'Acteur d'Ajustement déclare les périodes d'indisponibilité exceptionnelle d'un ou plusieurs Sites de Soutirage et/ou EDA profilées sur le mois M (une indisponibilité exceptionnelle est a minima une journée, ou un nombre quelconque de jours consécutifs).

Si des déclarations ou re-déclarations sont envoyées le même jour pour plusieurs sites différents, elles doivent être envoyées dans un seul fichier. Dans le cas où plusieurs fichiers seraient envoyés le même jour, seul le fichier le plus récent est pris en compte.

Les indisponibilités exceptionnelles peuvent être redéclarées en cours de mois deux jours avant la date de début du document. La re-déclaration annule et remplace toutes les indisponibilités exceptionnelles préalablement communiquées pour le Site ou l'EDA profilée, comprises entre la date de début du document et la fin du mois concerné. Les Sites de Soutirage télérelevés et/ou EDA profilées sans modification d'indisponibilités exceptionnelles ne figurent pas dans la redéclaration.

7.5.2.2 Description

Le fichier des indisponibilités exceptionnelles a pour nom :

N°	Champ	Format
1	Le type du fichier	"INDHISTEXC_AA" (en majuscules).
2	Mois sur lequel porte les déclarations d'indisponibilités récurrentes	Mois et année sous la forme "AAAAMM".
3	Date Début Document- Les déclarations portent sur la période allant de cette date à la fin du mois	Date sous la forme AAAAMMJJ. - nécessairement le 1 ^{er} du mois M pour la déclaration initiale fin M-1 - un jour quelconque du mois M pour une redéclaration
4	Code EIC de l'AA	Code EIC de l'émetteur
5	Horodate de création	Date et heure de création du fichier sous la forme "AAAAMMJJhhmmss"
6	L'extension du fichier	".csv" (en minuscules).

La forme générale du nom du fichier est :

INDHISTEXC_AA_[Année et Mois d'Effet]_[Date Debut document]_[Code EIC de l'AA]_[Horodate de création].csv

7.5.2.3 Ligne n°2

Cette ligne comporte successivement les chaînes de caractères suivantes, séparées par des « point-virgule ». Il y a un « point-virgule » en fin de ligne.

« processtype;documentStartDate;documentEndDate;Sender;
site_RegisteredResource.mRID;entity_RegisteredResource.mRID;businessType;
start_DateAndOrTime.date ;end_DateAndOrTime.date;comments »

7.5.2.4 Ligne n°3 et suivantes

Cette ligne comporte les valeurs pour les champs 1 à 10 :

N°	Champ	Description	Format
1	processtype	« A26 Unavailability information »	Texte (50)

2	documentStartDate	Date de début de période couverte par le fichier. Il s'agit nécessairement de la Date de Début du Document.	AAAAMMJJ
3	documentEndDate	Date de fin de période couverte par le fichier. Il s'agit nécessairement du dernier jour du mois concerné.	AAAAMMJJ
4	Sender	Code EIC de l'acteur d'ajustement	Texte (10)
5	site_RegisteredResource.mRID	Code Site (code Site externe si site RPD ; code décomptes si site RPT) si indisponibilités déclarées à la maille Site <vide> sinon	Texte (10) Ou <vide>
6	entity_RegisteredResource.mRID	Code EDA profilée si indisponibilités déclarées à la maille de l'EDA profilée <vide> sinon	Texte (10) Ou <vide>
7	businessType	A76 Load unavailability Ou « Unavailable Entity » Ou « Cancellation» (*)	Texte (50)
8	start_DateAndOrTime.date	Horodate effective de l'indisponibilité [horodate début]	AAAAMMJJ000000
9	end_DateAndOrTime.date	Horodate effective de l'indisponibilité [horodate fin]	AAAAMMJJ235959
10	comments	Type de journée	Texte (50)

(*) Pour annuler la totalité des indisponibilités jusqu'à la fin du mois, renseigner une seule ligne sur toute la période de redéclaration couverte par le fichier, en positionnant le champ *businessType* à « Cancellation ».

7.5.2.5 Exemple de fichiers :

INDHISTEXC_AA_201610_20161010_17X100A100R00199_20161007100000.csv

```
20161007;100000
processType;documentStartDate;documentEndDate;Sender;
site_RegisteredResource.mRID;entity_RegisteredResource.mRID;businessType;
start_DateAndOrTime.date ;end_DateAndOrTime.date;comments;
A26 Unavailability information;20161010;20161031;17X100A100R00199;PRM30000900000009 ;;A76
- Load unavailability;20161013000000;20161013235959;Maintenance;
A26 Unavailability information;20161010;20161031;17X100A100R00199;;EDA0001;Unavailable
Entity;20161015000000;20161015235959;Maintenance;
A26 Unavailability
information;20161010;20161031;17X100A100R00199;;EDA0002;Cancellation;20161010000000;2016
1031235959;;
<EOF>
```

7.6 Déclaration d'envoi du Programme de Marche

7.6.1 Description

Les Acteurs d'Ajustement ont la possibilité, via les receveurs d'ordre, de renvoyer un programme de marche, suite à la réception d'un ordre d'ajustement sur une EDA, afin de respecter les exigences des Règles pour chaque type d'offre.

Dans ce cas, le Programme de Marche doit être renvoyé :

- au niveau de chacune des EDPs de l'EDA, sans exception, si celle-ci est constituée d'EDPs.
- au niveau de l'EDA, sinon.

L'Acteur d'Ajustement doit s'assurer d'avoir déclaré le renvoi du ou des Programme(s) de Marche relatif(s) à l'EDA avant tout envoi de celui-ci (ceux-ci).

Par défaut, en l'absence de déclaration, RTE considère qu'il ne sera pas renvoyé de Programme(s) de Marche relatif(s) à l'EDA.

L'Acteur d'Ajustement peut déclarer l'envoi du ou des Programme(s) de Marche relatif(s) à l'EDA sur une date d'application J, longtemps à l'avance, et la modifier jusqu'à 23h59 en J-2. Ainsi, la cohérence des envois de Programme de Marche selon la composition de l'entité peut être vérifiée par RTE en amont du processus temps réel.

Les Programmes de Marche envoyés relatifs à une EDA pour laquelle la déclaration n'aura pas été faite, ne seront pas pris en compte par RTE.

Si l'Acteur d'Ajustement a déclaré renvoyer un (des) Programmes de Marche relatif(s) à l'EDA, RTE attend un PM unique et valide pour l'EDA (ou pour chaque EDP de l'EDA), suite à l'activation d'une offre standard (puis spécifique). Dans le cas contraire, aucun des Programmes de Marche relatifs à l'EDA envoyé à RTE suite à l'activation d'une offre standard (puis spécifique) ne sera pris en compte par RTE.

7.6.2 Mode de transmission des données

L'Acteur d'Ajustement déclare via une IHM mise à disposition par RTE (dans l'application GIPSE), une date de changement dans le futur, applicable au plus tôt le surlendemain, de l'envoi ou pas du (des) Programme(s) de Marche relatifs à l'EDA. Cette déclaration s'applique jusqu'à déclaration contraire.

L'IHM proposée ne nécessite pas le recours à des fichiers, même dans le cas de déclarations multiples relatives à des dizaines d'entités.

7.7 Déclaration de participation des EDAs à la plateforme d'échange de produit standard de RR

Cet échange de données est lié à la plateforme européenne d'échange de produits de RR (Replacement Reserve), TERRE.

7.7.1 Description

Suite à la mise en place de la plateforme européenne d'échange de produit standard de RR (Replacement Reserve), les Acteurs d'Ajustement ont la possibilité de soumettre des offres de produit standard de RR sur la base d'entités d'ajustement qualifiées pour ces produits. Les acteurs peuvent également continuer à soumettre des offres spécifiques sur ces mêmes entités d'ajustement.

Tout au long de la participation à la plateforme européenne d'échange de produit standard de RR, l'Acteur d'Ajustement doit s'assurer d'avoir déclaré les entités d'ajustement avec lesquelles il compte proposer des offres de produit standard de RR. Cette déclaration permet de vérifier l'existence d'une qualification en cours de l'EDA au produit de RR et de consulter, en retour, l'autorisation ou pas d'utiliser l'EDA. En l'absence de qualification existante, cette déclaration vaut également pour demande implicite de qualification de l'EDA au produit.

En cas d'absence de déclaration, la vérification de la qualification de l'entité d'ajustement ou de l'existence d'une qualification en vigueur pour cette entité d'ajustement, n'aura pu être réalisée : toute offre de produit standard soumise sur une telle entité sera refusée.

Pour chaque entité d'ajustement, la déclaration est attendue au plus tard à 23h59 en J-2, J étant la journée d'application de l'offre d'ajustement du produit standard.

Seules les dates de début puis de fin de participation sont attendues. Pendant cette période, il est possible d'interrompre temporairement la soumission d'offres standard de RR. Par ailleurs, la fin de participation n'est pas définitive : l'acteur peut déclarer une nouvelle date de début de participation dans le futur.

7.7.2 Mode de transmission des données

L'Acteur d'Ajustement déclare via une IHM mise à disposition par RTE, une date de changement dans le futur, applicable au plus tôt le surlendemain, de l'utilisation ou pas de l'EDA pour soumettre des offres de produit standard de RR sur la plateforme. Cette déclaration s'applique jusqu'à déclaration contraire.

L'IHM proposée ne nécessite pas le recours à des fichiers, même dans le cas de déclarations multiples relatives à des dizaines d'entités.

7.8 Déclaration par l'Acteur des GRDs impactés par son périmètre d'ajustement

Cette déclaration vise à fiabiliser la gestion des périmètres mis en œuvre via le portail GIPSE, en permettant aux Acteurs d'Ajustement de transmettre à RTE la liste des GRDs impactés par leur périmètre d'ajustement.

Suite à cette déclaration, RTE s'attend à recevoir des données de référence pour cette EDA de la part de tous les GRDs mentionnés.

7.8.1 Description

A la création de l'EDA, l'Acteur d'Ajustement doit déclarer la liste des Gestionnaires de Réseau de Distribution impactés par cette EDA, c'est-à-dire possédant au moins un groupe de production ou Site de Soutirage ou Installation de Stockage Stationnaire sur leur territoire entrant dans la composition de l'EDA.

Si aucun Gestionnaire de Réseau de Distribution n'est déclaré au niveau de l'EDA, RTE considère qu'aucun groupe de production, Site de Soutirage ou Installation de Stockage Stationnaire ne doit être rattaché à l'EDA.

A chaque mise à jour de périmètre concernant l'EDA, l'acteur doit s'assurer que cette liste est à jour et, le cas échéant, déclarer une mise à jour à RTE.

Une mise à jour de cette liste n'est pas nécessaire si la mise à jour du périmètre n'implique pas de changement de la composition de l'EDA, ou si seul le nombre de groupes de production, de Sites de Soutirage ou d'Installations de Stockage du GRD dans l'EDA évolue sans impact sur la liste finale des GRD. Il n'est pas non plus nécessaire de préciser, par EDA, quels groupes de production, Sites de Soutirage ou Installations de Stockage Stationnaire dépendent de chaque GRD, ni leur nombre par GRD.

Par contre, si suite à un changement de périmètre, un GRD préalablement déclaré au niveau de l'EDA ne contient plus aucun groupe de production, Site de Soutirage ou Installation de Stockage Stationnaire de l'EDA, l'acteur doit effectuer une mise à jour de la liste relative à l'EDA à RTE dans laquelle ne figurera plus le GRD.

7.8.2 Mode de transmission des données

L'Acteur d'Ajustement déclare et met à jour cette liste par EDA via une IHM mise à disposition par RTE, au plus tard le Jour Ouvré précédant les 10 derniers Jours Ouvrés du Mois M, dans le cadre de la gestion du périmètre du mois M+1.

L'IHM proposée ne nécessite pas le recours à des fichiers, même dans le cas de déclarations relatives à des dizaines d'EDA.

8. DONNEES TRANSMISES PAR LES RESPONSABLES DE PROGRAMMATION

8.1 Déclaration de la résolution des Programmes d'Appel

8.1.1 Description

Le Responsable de Programmation est tenu d'informer RTE de la résolution avec laquelle il élabore le Programme d'Appel pour chacune des Entités de Programmation et Entités de Réserve de type Soutirage de son Périmètre de Programmation.

Par défaut, RTE considère que la résolution utilisée est la résolution au pas 15 minutes.

Le Responsable de Programmation doit s'assurer d'avoir déclaré la résolution du programme avant tout envoi de celui-ci. En cas d'incohérence au moment de la réception du Programme d'Appel par RTE, entre la résolution du programme au niveau d'une EDP ou EDP Soutirage et la valeur préalablement déclarée par le Responsable de Programmation au niveau de cette entité, le programme relatif à l'EDP ou EDP Soutirage sera considéré comme non valide.

Le Responsable de Programmation peut déclarer la résolution du programme relatif à une EDP ou EDP Soutirage pour une date d'application J longtemps à l'avance, et la modifier jusqu'à 23h59 en J-8. Ainsi, les envois et redéclarations de ce Programme d'Appel entre 23h59 en J-8 et 22h00 en J auront la même résolution.

Par ailleurs, les redéclarations infrajournalières du Programme d'Appel ont nécessairement la même résolution que le Programme d'Appel transmis pour l'HLAR (Heure Limite d'Accès au réseau).

8.1.2 Mode de transmission des données

Le Responsable de Programmation déclare via une IHM mise à disposition par RTE (dans l'application GIPSE), une date de changement dans le futur, applicable au plus tôt sept jours plus tard, de la résolution du Programme d'Appel au niveau de chaque EDP et EDP Soutirage de son Périmètre de Programmation, ainsi que la valeur cible du changement parmi les valeurs 5 minutes et 15 minutes. Cette valeur s'applique jusqu'à déclaration d'un nouveau changement.

L'IHM proposée ne nécessite pas le recours à des fichiers, même dans le cas de déclarations multiples relatives à des dizaines d'entités.

9. DONNEES TRANSMISES PAR RTE AUX GESTIONNAIRES DE RESEAU DE DISTRIBUTION

9.1 Liste des EDA actives

9.1.1 Description

Dix Jours Ouvrés avant la fin de chaque mois M, RTE met à disposition des GRD la liste des EDA Injection RPD, des EDA Soutirage Télérelevées présentes sur le RPD et des EDA Profilées actives pour le mois M+1. Cette liste n'a qu'une valeur indicative, malgré toute l'attention portée par RTE à l'établir. Les méthodes de contrôle du réalisé mentionnées dans cette liste sont celles déclarées par les Acteurs d'Ajustement.

Le 1^{er} Jour Ouvré du mois M+1, RTE met à disposition des GRD la liste des EDA Injection RPD, des EDA Soutirage Télérelevées présentes sur le RPD et des EDA Profilées actives pour le mois M+1. Les méthodes de contrôle du réalisé mentionnées dans cette liste ont été validées par RTE, au regard des homologations en vigueur sur le mois M+1.

9.1.2 Nom du fichier

N°	Champ	Format
1	Le type du fichier	"LISTE_EDA_GRD" (en majuscules).
2	Le mois concerné par la liste des EDAs	Une date sous la forme "AAAAMM".
3	Statut des données envoyées	Une chaîne de caractères parmi <DECLARATIF> et <FINAL>
4	La date et l'heure de création du fichier	Une horodate sous la forme "AAAAMMJJhhmmss".
5	L'extension du fichier	".csv" (en minuscules).

La forme générale du nom du fichier est :

LISTE_EDA_GRD_[Mois]_[<DECLARATIF> ou <FINAL>]_[Horodate de création].csv

9.1.3 Ligne n°1 du fichier

N°	Champ	Format
1	Le mois sur lequel porte la liste des EDAs actives	Une <u>date</u> sous la forme "AAAAMM".
2	Statut des données envoyées	Une chaîne de caractères parmi <DECLARATIF> et <FINAL>

Les données sont séparées par un point-virgule. La ligne se termine par un point-virgule.

9.1.4 Ligne n°2 du fichier

Cette ligne comporte successivement les chaînes de caractères suivantes, séparées par des « point-virgule ». Il y a un « point-virgule » en fin de ligne.

«CODE_EDA;TYPE_EDA;METHODE;»

9.1.5 Ligne n°3 à l'avant-dernière

Le fichier doit contenir une ligne par EDA active.

N°	Champ	Format
1	Le code de l'EDA concernée (CODE_EDA)	Un code EDA.
2	Type de l'EDA (TYPE_EDA)	Le type de l'EDA parmi les valeurs suivantes : « EDA INJECTION RPD » « EDA SOUTIRAGE TELERELEVÉE » « EDA SOUTIRAGE PROFILÉE »
3	La méthode de CRMA (METHODE)	Une chaîne de caractère parmi les valeurs : Pour les EDA injection et stockage RPD : <VIDE> ou <RECTANGLE> Pour les EDA soutirage : « RECTANGLE » « PREVISION » « HISTORIQUE »

9.1.6 Dernière ligne

<EOF>

9.1.7 Exemple de fichier

Fichier « LISTE_EDA_GRD_201711_DECLARATIF_20171021180000.csv »

```
201711;DECLARATIF;
CODE_EDA;TYPE_EDA;METHODE;
EDAxxx;EDA SOUTIRAGE TELERELEVÉE;PREVISION;
EDAYyy;EDA SOUTIRAGE PROFILÉE;HISTORIQUE ;
EDAZzz;EDA INJECTION;;
<EOF>
```

Fichier « LISTE_EDA_GRD_201711_FINAL_20171102180000.csv »

```
201711;FINAL;
CODE_EDA;TYPE_EDA;METHODE;
EDAxxx;EDA SOUTIRAGE TELERELEVÉE;PREVISION;
EDAYyy;EDA SOUTIRAGE PROFILÉE;RECTANGLE;
EDAZzz;EDA INJECTION RPD;;
<EOF>
```

9.2 Liste des EDP actives

9.2.1 Description

Dix Jours Ouvrés avant la fin de chaque mois M, RTE met à disposition des GRD la liste des EDP et EDP Soutirage présentes sur le RPD actives pour le mois M+1. Cette liste n'a qu'une valeur indicative, malgré toute l'attention portée par RTE à l'établir.

Le 1^{er} Jour Ouvré du mois M+1, RTE met à disposition des GRD la liste des EDP et EDP Soutirage présentes sur le RPD actives pour le mois M+1.

9.2.2 Nom du fichier

N°	Champ	Format
1	Le type du fichier	"LISTE_EDP_GRD" (en majuscules).
2	Le mois concerné par la liste des EDAs	Une date sous la forme "AAAAMM".
3	Statut des données envoyées	Une chaîne de caractères parmi <DECLARATIF> et <FINAL>
4	La date et l'heure de création du fichier	Une horodate sous la forme "AAAAMMJJhhmmss".
5	L'extension du fichier	".csv" (en minuscules).

La forme générale du nom du fichier est :

LISTE_EDP_GRD_[Mois]_[<DECLARATIF> ou <FINAL>]_[Horodate de création].csv

9.2.3 Ligne n°1 du fichier

N°	Champ	Format
1	Le mois sur lequel porte la liste des EDPs actives	Une <u>date</u> sous la forme "AAAAMM".
2	Statut des données envoyées	Une chaîne de caractères parmi <DECLARATIF> et <FINAL>

Les données sont séparées par un point-virgule. La ligne se termine par un point-virgule.

9.2.4 Ligne n°2 du fichier

Cette ligne comporte successivement les chaînes de caractères suivantes, séparées par des « point-virgule ». Il y a un « point-virgule » en fin de ligne.

«CODE_EDP;TYPE_EDP;»

9.2.5 Ligne n°3 à l'avant-dernière

Le fichier doit contenir une ligne par EDP active.

N°	Champ	Format
1	Le code de l'EDP concernée (CODE_EDP)	Un code EDP.
2	Type de l'EDP (TYPE_EDP)	Le type de l'EDP parmi les valeurs suivantes : « Injection » « Soutirage » « Stockage »

9.2.6 Dernière ligne

<EOF>

9.2.7 Exemple de fichier

Fichier « LISTE_EDP_GRD_202409_DECLARATIF_20240821180000.csv »

```
202409;DECLARATIF;
CODE_EDP;TYPE_EDP;
EDPxxx;Injection;
EDPyyy;Soutirage;
EDPzzz;Stockage;
<EOF>
```

Fichier « LISTE_EDP_GRD_202408_FINAL_20240821180000.csv »

```
202408;FINAL;
CODE_EDP;TYPE_EDP;
EDPxxx;Injection;
EDPyyy;Soutirage;
EDPzzz;Stockage;
<EOF>
```

9.3 Offres activées

9.3.1 Description

En J+3, RTE met à disposition des GRD un fichier contenant le détail des offres activées passées au cours de la journée J portant sur des EDA comportant au moins un site raccordé à son réseau.

9.3.2 Nom du fichier

N°	Champ	Format
1	Le type du fichier	"OA_GRD" (en majuscules).

N°	Champ	Format
2	Le jour sur lequel portent les ajustements réalisés	Une date sous la forme "AAAAMMJJ".
3	Le code EIC de l'acteur à qui est destiné le fichier (GRD mandant)	Un code EIC.
4	La date et l'heure de création du fichier	Une horodate sous la forme "AAAAMMJJhhmmss".
5	L'extension du fichier	".csv" (en minuscules).

La forme générale du nom du fichier est :

OA_GRD_[Jour Ajustement]_[Code EIC du GRD]_[Horodate de création].csv

9.3.3 Ligne n°1 du fichier

N°	Champ	Format
1	Date de création du fichier.	Une <u>date</u> sous la forme "AAAAMMJJ".
2	Heure de création du fichier.	Une <u>heure</u> sous la forme "hhmmss".

9.3.4 Ligne n°2 du fichier

N°	Champ	Format
1	Le code EIC de l'acteur à qui est destiné le fichier (un GRD)	Un code EIC.
2	Le jour sur lequel portent les ajustements réalisés	Une date sous la forme "AAAAMMJJ".

9.3.5 Ligne n°3 du fichier

Cette ligne est identique dans tous les fichiers de ce type. Elle contient les libellés ordonnés des champs des lignes qui suivent :

"ID_AJUSTEMENT;CODE_EDA;SENS_AJUSTEMENT;ACTIVATION_DEBUT;ACTIVATION_FIN;PUISSANCE;PART_AJUSTEMENT;DMO;"

9.3.6 Ligne n°4 à l'avant-dernière

Chacune de ces lignes contient une Offre Activée pour une unique Entité d'Ajustement.

Le fichier doit contenir une ligne de cette forme pour chaque Offre Activée.

N°	Champ	Format
1	L'ID de l'offre activée (ID_AJUSTEMENT)	Une chaîne de caractère
2	Le code de l'EDA concernée (CODE_EDA)	Un code EDA.
3	Le sens de l'ordre d'ajustement (SENS_AJUSTEMENT)	« HAUSSE » ou « BAISSÉ »

N°	Champ	Format
4	L'instant d'Activation de l'Ajustement (ACTIVATION_DEBUT)	Une horodate sous la forme "AAAAMMJJhhmmss".
5	L'instant de Désactivation de l'Ajustement (ACTIVATION_FIN)	Une horodate sous la forme "AAAAMMJJhhmmss".
6	La Puissance d'Ajustement sollicitée (PUISSANCE)	En MW. Nombre entier strictement positif.
7	La part de la capacité d'ajustement de l'EDA sur le réseau du GRD pour le mois M (PART_AJUSTEMENT)	Un nombre décimal compris entre 0 et 1, à 10 ⁻³ près Vaut 1 si l'EDA est uniquement sur le périmètre du GRD concerné.
8	Délai de mobilisation de l'offre activée (DMO)	Nombre entier

9.3.7 Exemple de fichier

Fichier « OA_GRD_20150315_5678C1234X67S91Z_20150318190251.csv »

```

20150318;190251;
5678C1234X67S91Z;20150315;
ID_AJUSTEMENT;CODE_EDA;SENS_AJUSTEMENT;ACTIVATION_DEBUT;ACTIVATION_FIN;PUISSANCE;PART_AJUSTEMENT;DMO;
1788;CODEEDA1;HAUSSE;201503010920;20150315010940;2;0,250;13;
1789;CODEEDA2;BAISSE;201503011420;20150315011540;4;0,500;13;
1790;CODEEDA9;HAUSSE;201503011920;20150315011940;1;1,000;30;
...
1921;CODEEDA1;BAISSE;201503010920;20150315010940;5;0,001;30;
1922;CODEEDA1;HAUSSE;201503011100;20150315011120;3,2;0,983;9;
<EOF>

```

9.4 Puissances réalisées pour les Sites de Soutirage au modèle Corrigé

9.4.1 Description

Chaque semaine, RTE transmet aux GRD un fichier contenant les chroniques de puissances réalisées certifiées par chacun des Sites de Soutirage au modèle Corrigé raccordé à son réseau, à la suite du contrôle de réalisé opéré par RTE, au cours de la semaine S-2.

En cas de rejeux dus à des contestations, et ce pendant une durée de douze mois, les chroniques de puissances réalisées sont recalculées et renvoyées aux GRDs.

9.4.2 Nom du fichier

N°	Champ	Format
1	Le type du fichier	"MA_CRMODECORRIGE" (en majuscules).

N°	Champ	Format
2	Le mois sur lequel portent les ajustements réalisés	Une date sous la forme "AAAAMM".
3	Code IEC du GRD	Chaîne de caractères
4	La date et l'heure de création du fichier	Une horodate sous la forme "AAAAMMJJhhmmss".
5	L'extension du fichier	".csv" (en minuscules) .

La forme générale du nom du fichier est :

MA_CRMODECORRIGE_[AAAAMM]_[CodeEICGRD]_[Horodate de création].csv

9.4.3 Ligne n°1 du fichier

Cette ligne comporte successivement les chaînes de caractères suivantes, séparées par des « point-virgule ». Il y a un « point-virgule » en fin de ligne. Cette ligne comporte toujours les 104 chaînes de caractères décrites ci-dessous (permettant de gérer les journées de 25h).

N°	Champ	Format
1	CODE_EDA	chaîne de caractères
2	CODE_SITE	chaîne de caractères
3	DATE_APP	chaîne de caractères (Date d'application)
4	NB_PTS_CHRONIQUE	chaîne de caractères
5	VAL1	chaîne de caractères
6	VAL2	chaîne de caractères
7 ...	Etc	... jusqu'à
104	VAL100	chaîne de caractères

« CODE_EDA;CODE_SITE;DATE_APP;NB_PTS_CHRONIQUE;VAL1;VAL2;VAL3;VAL4;VAL5;VAL6;VAL7;VAL8;VAL9;VAL10;VAL11;VAL12;VAL13;VAL14;VAL15;VAL16;VAL17;VAL18;VAL19;VAL20;VAL21;VAL22;VAL23;VAL24;VAL25;VAL26;VAL27;VAL28;VAL29;VAL30;VAL31;VAL32;VAL33;VAL34;VAL35;VAL36;VAL37;VAL38;VAL39;VAL40;VAL41;VAL42;VAL43;VAL44;VAL45;VAL46;VAL47;VAL48;VAL49;VAL50;VAL51;VAL52;VAL53;VAL54;VAL55;VAL56;VAL57;VAL58;VAL59;VAL60;VAL61;VAL62;VAL63;VAL64;VAL65;VAL66;VAL67;VAL68;VAL69;VAL70;VAL71;VAL72;VAL73;VAL74;VAL75;VAL76;VAL77;VAL78;VAL79;VAL80;VAL81;VAL82;VAL83;VAL84;VAL85;VAL86;VAL87;VAL88;VAL89;VAL90;VAL91;VAL92;VAL93;VAL94;VAL95;VAL96;VAL97;VAL98;VAL99;VAL100; »

9.4.4 Ligne 2 et plus du fichier

Chaque ligne comporte les données suivantes, séparées par des « point-virgule ».

Il y a un « point-virgule » en fin de ligne. Dans le cas d'une journée de 23, 24 ou 25 heures, les lignes comportent toujours 54 champs. Elles sont complétées par des points-virgules sans espace pour contenir autant de colonnes que la ligne 1.

Il y a autant de lignes que nécessaire pour couvrir tous les jours du mois. Pour un mois donné, s'il n'y a pas eu d'ajustement, le fichier sera envoyé avec seulement la ligne d'en-tête.

Il peut y avoir plusieurs EDA dans le même fichier.

Si, pour une journée donnée, il n'y a pas eu d'ajustement, alors, la journée ne donne pas lieu à une ligne.

N°	Champ	Format
1	Le code de l'EDA	Un <i>code EDA</i> .
2	Le CODE site Externe RPD	Une concaténation des champs TYPE_SITE et ID_SITE transmis par le GRD dans les fichiers MA_REFST_TLRLV_GRD_* Exemple : PRM000000000000001, PDL001AA0, CARD00000000001
3	Date de réalisation de la courbe de charge (DATE)	AAAAMMJJ
4	Nombre de point de mesure (NB_PTS_CHRONIQUE)	Entier 92 pour une journée de 23 heures 96 pour une journée de 24 heures 100 pour une journée de 25 heures
5	La puissance ajustée sur le premier Pas 15 minutes	La puissance ajustée est exprimée en kW sur l'intervalle de temps [00 :00 :00 ; 00 :15 :00]. Il s'agit d'un nombre avec 3 décimales au maximum. La valeur est positive ou nulle (il s'agit de sites de soutirage).
6...54	La puissance ajustée du site pour chaque Pas 15 minutes	La règle est la même que pour le 1 ^{er} pas 15 minutes de la journée (VAL1). Dans le cas d'une journée de 23 ou 24 heures, il y a 92 ou 96 valeurs. Les valeurs des rangs 92 ou 96 à 100 ne sont pas renseignées mais sont marquées par des points virgules sans espace. Dans le cas d'une journée de 25 heures, les valeurs de l'heure répétée sont insérées à la suite de l'heure à répéter et séparées par des points-virgules.

9.4.5 Exemple de fichier

Fichier « MA_CRMODECORRIGE_201608_5678C1234X67S91Z_20160923190251.csv »

```
CODE_EDA;CODE_SITE;DATE_APP;NB_PTS_CHRONIQUE;VAL1;VAL2;VAL3;VAL4;VAL5;VAL6;VAL7;VAL8;VAL9;VAL10;VAL11;VAL12;VAL13;VAL14;VAL15;VAL16;VAL17;VAL18;VAL19;VAL20;VAL21;VAL22;VAL23;VAL24;VAL25;VAL26;VAL27;VAL28;VAL29;VAL30;VAL31;VAL32;VAL33;VAL34;VAL35;VAL36;VAL37;VAL38;VAL39;VAL40;VAL41;VAL42;VAL43;VAL44;VAL45;VAL46;VAL47;VAL48;VAL49;VAL50;VAL51;VAL52;VAL53;VAL54;VAL55;VAL56;VAL57;VAL58;VAL59;VAL60;VAL61;VAL62;VAL63;VAL64;VAL65;VAL66;VAL67;VAL68;VAL69;VAL70;VAL71;VAL72;VAL73;VAL74;VAL75;VAL76;VAL77;VAL78;VAL79;VAL80;VAL81;VAL82;VAL83;VAL84;VAL85;VAL86;VAL87;VAL88;VAL89;VAL90;VAL91;VAL92;VAL93;VAL94;VAL95;VAL96;VAL97;VAL98;VAL99;VAL100;
```


N°	Champ	Format
2	Le mois "M" pour lequel les données sont valables	Un <i>Mois</i> sous la forme "AAAAMM".

9.5.5 Ligne n°3 du fichier

Cette ligne comporte successivement les chaînes de caractères suivantes, séparées par des « point-virgule ». Il y a un « point-virgule » en fin de ligne.

« *CODE_EXT_SITE;DATE_DEBUT_HOMOL_PREV;DATE_FIN_HOMOL_PREV;CAPA_MIN_PREV;DATE_DEBUT_HOMOL_HIST;DATE_FIN_HOMOL_HIST;VARIANTE_HIST;CAPA_MIN_HIST;CODE_EIC_AA ;* »

9.5.6 Ligne n°4 à avant-dernière

N°	Champ	Format
1	Le code externe Site de Soutirage (CODE_EXT_SITE)	Un <i>code externe_site</i>
2	La date de début de validité de l'homologation à la méthode par prévision	Une <i>date</i> sous la forme "AAAAMMJJ" Champ vide si site non homologué à la méthode par prévision
3	La date de fin de l'homologation à la méthode par prévision	Une <i>date</i> sous la forme "AAAAMMJJ" Champ vide si site non homologué à la méthode par prévision ou si le site dispose d'une homologation valide à la méthode par prévision.
4	Capacité d'Ajustement Minimale à la Hausse pour laquelle le Site est homologué à la méthode par prévision.	Valeur en kW
5	La date de début de validité de l'homologation à la méthode par historique	Une <i>date</i> sous la forme "AAAAMMJJ" Champ vide si site non homologué à la méthode par historique
6	La date de fin de l'homologation à la méthode par historique	Une <i>date</i> sous la forme "AAAAMMJJ" Champ vide si site non homologué à la méthode par historique ou si le site dispose d'une homologation valide à la méthode par historique.
7	La variante retenue en cas d'homologation à la méthode par historique	« MOY10J » (moyenne 10 jours) « MED10J » (médiane 10 jours) « MOY4S » (moyenne 4 semaines) « MED4S » (médiane 4 semaines) Champ vide si site homologué en prévision
8	Capacité d'Ajustement Minimale à la Hausse pour laquelle le Site est homologué à la méthode par historique.	Valeur en kW
9	Le Code EIC de l'Acteur d'Ajustement	Un code EIC

Il y a une ligne par site, par homologation et par méthode. Ainsi, un site disposant de deux homologations, l'une à la méthode par prévision, l'autre à la méthode par historique, sera décrit sur deux lignes :

PRM000001;20180201;;350 ;;;;17X100A100A12345 ;

PRM000001;;; ;20180301;;MOY10J;350 ;7X100A100A12345;

9.6 Prévisions de consommation pour les Sites de Soutirage RPD télérelevés

9.6.1 Description

Pour les Sites de Soutirage télérelevés raccordés au Réseau Public de Distribution et rattachés à une Entité d'Ajustement contrôlée par la méthode « par prévision de consommation » pour laquelle un Ajustement portant sur la journée J a été Notifié à l'Acteur d'Ajustement, RTE transmet au Gestionnaire de Réseau Public de Distribution auquel est raccordé le Site de Soutirage, au plus tard en J+3, la prévision de consommation applicable pour la journée J.

9.6.2 Nom du fichier

N°	Champ	Format
1	Le type du fichier	"MA_PREV_GRD" (en majuscules).
2	Le code EIC de l'acteur à qui est destiné le fichier (un GRD)	Un code EIC.
3	La date sur laquelle porte le fichier de prévision.	Un <i>Jour</i> sous la forme "AAAAMMJJ".
4	La date et l'heure de création du fichier	Une <i>horodate</i> sous la forme "AAAAMMJJhhmmss".
5	L'extension du fichier	".csv" (en minuscules).

9.6.3 Ligne n°1 du fichier

N°	Champ	Format
1	Le jour de génération du fichier	Une date sous la forme "AAAAMMJJ".
2	L'heure de génération du fichier	Une heure sous la forme "HHMMSS".

9.6.4 Ligne n°2 du fichier

N°	Champ	Format
1	Le code EIC de l'acteur à qui est destiné le fichier (un GRD)	Un code EIC.
2	La date sur laquelle porte le fichier de prévision.	Un <i>Jour</i> sous la forme "AAAAMMJJ".

9.6.5 Ligne n°3 du fichier

Cette ligne comporte successivement les chaînes de caractères suivantes, séparées par des « point-virgule ». Il y a un « point-virgule » en fin de ligne.

« *CODE_EDA;CODE_EXT_SITE;DATE;NB_PTS_CHRONIQUE;VAL1;VAL2;VAL3;VAL4;VAL5;VAL6;VAL7;VAL8;VAL9;VAL10;VAL11;VAL12;VAL13;VAL14;VAL15;VAL16;VAL17;VAL18;VAL19;VAL20;VAL21;VAL22;VAL23;VAL24;VAL25;VAL26;VAL27;VAL28;VAL29;VAL30;VAL31;VAL32;VAL33;VAL34;VAL35;VAL36;VAL37;VAL38;VAL39;VAL40;VAL41;VAL42;VAL43;VAL44;VAL45;VAL46;VAL47;VAL48;VAL49;VAL50 ; etc. »*

9.6.6 Ligne n°4 à avant-dernière

Il y a autant de lignes que de Sites de Soutirage pour lesquels une prévision de consommation est transmise.

N°	Champs	Format
1	Le code de l'EDA	Le <u>code EDA</u> de l'EDA à laquelle le site appartient.
2	Identifiant du Site de Soutirage	Le <u>code externe site avec lequel le Site de Soutirage est identifié dans le fichier de périmètre transmis par le GRD à l'AA.</u>
3	La date de réalisation de la Courbe de Charge (DATE)	Une <u>date</u> sous la forme "AAAAMMJJ".
4	Le nombre de points de la Courbe de Charge (NB_PTS_CHRONIQUE)	Le pas est de 15 minutes donc le nb de points est de 96 sauf pour les journées de changement d'heure où il vaut 92 (<i>pour la journée de passage à l'heure d'été</i>) ou 100 (<i>pour la journée de passage à l'heure d'hiver</i>).
5	La puissance moyenne réalisée pour les premières 15 minutes de la journée,(VAL1 pour la période [00:00, 00:15])	La puissance est exprimée en kW (nombre entier composé de 6 chiffres maximum).
De 6 à 4+ NB_PTS_CHRONIQUE	La puissance moyenne réalisée pour le ième point 15 min de la journée (VAL2... VAL NB_PTS_CHRONIQUE-1)	La règle est la même que pour le 1 ^{er} pas 15 min de la journée (VAL1). Aucune valeur ne doit être indiquée pour les points n°i (VALi) lorsque i > NB_PTS_CHRONIQUE.

N°	Champ	Format
3	La date sur laquelle porte le fichier d'indisponibilité	Un <u>jour</u> sous la forme "AAAAMMJJ".
4	La date et l'heure de création du fichier	Une <u>horodate</u> sous la forme "AAAAMMJJhhmmss".
5	L'extension du fichier	".csv" (en minuscules).

9.7.3 Ligne n°1 du fichier

N°	Champ	Format
1	Le jour de génération du fichier	Une date sous la forme "AAAAMMJJ".
2	L'heure de génération du fichier	Une heure sous la forme "HHMMSS".

9.7.4 Ligne n°2 du fichier

N°	Champ	Format
1	Le code EIC de l'acteur à qui est destiné le fichier (un GRD)	Un code EIC.
2	La date sur laquelle porte le fichier d'indisponibilité	Un <u>jour</u> sous la forme "AAAAMMJJ".

9.7.5 Ligne n°3 du fichier

Cette ligne comporte successivement les chaînes de caractères suivantes, séparées par des « point-virgule ». Il y a un « point-virgule » en fin de ligne.

"CODE_EDA;CODE_EXT_SITE;DATE_INDISPO"

9.7.6 Ligne n°4 à avant-dernière

Il y a autant de lignes que de Sites de Soutirage pour lesquels une indisponibilité est transmise.

N°	Champs	Format
1	Le code de l'EDA (CODE_EDA)	Le <u>code EDA</u> de l'EDA à laquelle le site appartient.
2	Identifiant du Site de Soutirage (CODE_EXT_SITE)	Le <u>code externe site avec lequel le Site de Soutirage est identifié dans le fichier de périmètre transmis par le GRD à l'AA.</u>
3	La date de l'indisponibilité (DATE_INDISPO)	Une <u>date</u> sous la forme "AAAAMMJJ".

9.7.7 Fréquence et heure limite d'envoi par RTE

Le fichier MA_INDHIST_GRD contient les indisponibilités des Sites de Soutirage, appartenant à une Entité d'Ajustement télérelevée, contrôlée avec la méthode « par historique de consommation », et rattachés au GRD destinataire.

Le fichier contenant les indisponibilités déclarées pour le jour J est transmis au plus tard en J+3.

En cas d'absence d'indisponibilité déclarée pour les sites concernés rattachés au périmètre du GRD pour un jour donné, aucun fichier n'est envoyé.

9.7.8 Exemple de fichier

Fichier « MA_INDHIST_GRD_17X100000000000Z_20181201_20181204111002.csv »

```
20181204;111002;  
17X100000000000Z;20181201;  
CODE_EDA;CODE_EXT_SITE;DATE_INDISPO;  
EDATEDA010;PRM76120130009957;20181201;  
EDATST014;PRM41346459509952;20181201;  
<EOF>
```

10. REGLES SI RELATIVES A LA MISE EN ŒUVRE DU VERSEMENT DE L'ACTEUR D'AJUSTEMENT VERS LES FOURNISSEURS DES SITES EFFACES

10.1 Paiement des Factures du Versement Fournisseur par les Acteurs d'Ajustement

10.1.1 Description

Une facture mensuelle est envoyée par courrier à l'Acteur d'Ajustement mentionnant le montant du versement fournisseur sur la base des volumes réalisés pour le mois de consommation M-1 (M étant le mois de facturation) ainsi que les régularisations des mois de consommations précédents (M-3, M-6, M-12). La facture est également disponible sur le portail services de RTE.

Dans le cas d'une facture donnant lieu à un remboursement de la part de RTE, un virement bancaire sera réalisé par RTE. Aucune action de la part de l'Acteur d'Ajustement n'est à réaliser dans ce cas.

10.1.2 Libellé des Virements Bancaires

Le libellé des virements pour le paiement des factures devra respecter la nomenclature suivante : « [NUMEROFACTURE][PF][CODECLIENT] » avec :

- NUMEROFACTURE, le numéro de la facture à payer disponible sur l'espace client et envoyée par courrier ;
- PF, Paiement Facture, valeur fixe ;
- CODECLIENT, Code client transmis par RTE, ce code est rappelé dans le mail mensuel.

Le virement devra être réalisé à destination du Fonds pour la Collecte et le Paiement du Versement Fournisseur dont la domiciliation est précisée dans l'Annexe 2.A2.6 du chapitre MA des Règles de Marché.

10.2 Données transmises aux fournisseurs d'électricité par RTE

10.2.1 Description

RTE adresse mensuellement à chacun des Fournisseurs concernés les autofactures de Versement Fournisseur établies par RTE, au nom et pour le compte du Fournisseur sur la base des volumes réalisés.

10.2.2 Mode de transmission des données par RTE

Les factures sont envoyées par courrier mensuellement.

11. ANNEXES

11.1 Synthèse des échanges et canaux de transmission

Émetteur	Destinataire	Contenu	Canal de transmission
GRD	RTE	<p>MA_REFST_TLRLV_GRD MA_REFST_PROF_GRD <i>(Référence des Sites de soutirage participant au MA)</i></p> <p>MA_REFINJ_GRD <i>(Référence des Sites d'injection participant au MA)</i></p> <p>MA_FIPS_GRD <i>(Facteur d'Impact par Poste Source des Entités d'Ajustement)</i></p>	<p><u>Envoi automatique HTTPS</u> : voir les commandes disponibles dans la documentation « Guide des API de l'application GIPSE » https://secure-apps.iservices.rte-france.com/gipse/api/v1/grd/importSiteCsv</p> <p><u>Envoi manuel HTTPS</u>: https://secure-apps.iservices.rte-france.com/gipse/</p>
GRD	RTE	<p>CRMA_<Code du GRD> sur 4 caractères <i>(Consommation Réalisée par Site télérelevé soutirage et injection, et site de soutirage profilé)</i></p>	<p><u>Envoi automatique HTTPS</u>: https://portail.iservices.rte-france.com/RmcServer/upload/RB/RB-GRD</p> <p><u>Envoi manuel HTTPS</u>: https://portail.iservices.rte-france.com/RmcVisu/SendMessages.do Application destinatrice: "Réalisé Bretagne (RB)" Code flux : "RB-GRD"</p> <p>Pour les envois volumineux supérieurs à 30 Mo, tronçonner en n fichiers « <nomdufichier>_i_n » de maximum 30 Mo : avec n le nombre total de fichiers et i variant de 1 à n</p>
GRD	RTE	<p>MA_PEIF_GRD <i>(Activation des offres d'Effacement Indissociables de la Fourniture sur le RPD)</i></p>	<p><u>Envoi automatique HTTPS</u>: https://portail.iservices.rte-france.com/RmcServer/upload/RB/RB-PEIF</p>



Émetteur	Destinataire	Contenu	Canal de transmission
			<p>Envoi manuel HTTPS: https://portail.iservices.rte-france.com/RmcVisu/SendMessages.do Application destinatrice : "Réalisé Bretagne (RB)" Code flux : "RB-PEIF"</p>
AA	RTE	CRS_AA <i>(Courbes de charge Réalisées par Site profilé)</i>	<p>Envoi automatique HTTPS: https://portail.iservices.rte-france.com/RmcServer/upload/RB/RB-AA</p> <p>Envoi manuel HTTPS: https://portail.iservices.rte-france.com/RmcVisu/SendMessages.do Application destinatrice: "Réalisé Bretagne (RB)" Code flux : "RB-AA"</p>
AA	RTE	MA_HMLG <i>(Demandes d'homologation)</i>	<p>Envoi automatique HTTPS : https://portail.iservices.rte-france.com/RmcServer/upload/PV/PV-DMD_HMLG</p> <p>Envoi manuel HTTPS : https://portail.iservices.rte-france.com/RmcVisu/SendMessages.do Application destinatrice : " Previsions PV" Code flux : "PV-DMD_HMLG"</p>
AA	RTE	PREV_AA <i>(Prévision de consommation initiale)</i>	<p>Envoi automatique HTTPS: https://portail.iservices.rte-france.com/RmcServer/upload/PV/PV-PREV_MA</p>

Émetteur	Destinataire	Contenu	Canal de transmission
AA	RTE	REPREV_AA <i>(Redéclaration d'une prévision de consommation)</i>	Envoi manuel HTTPS: https://portail.iservices.rte-france.com/RmcVisu/SendMessages.do Application destinatrice : " Previsions PV" Code flux : "PV-PREV_MA"
AA	RTE	INDHISTREC_AA <i>(Indisponibilités récurrentes des sites de soutirage télérelevés et EDA profilées à la méthode par historique de consommation)</i>	<u>Envoi automatique:</u> https://portail.iservices.rte-france.com/RmcServer/upload/PV/PV-HA
AA	RTE	INDHISTEXC_AA <i>(Indisponibilités exceptionnelles des sites de soutirage télérelevés et EDA profilées à la méthode par historique de consommation)</i>	<u>Envoi manuel:</u> https://portail.iservices.rte-france.com/RmcVisu/SendMessages.do Application destinatrice: "Previsions PV" Code flux : "PV-HA"
AA	RTE	Participation EDA à la plate-forme de RR Envoi Programme de Marche	IHM : https://secure-apps.iservices.rte-france.com/gipse/
RP	RTE	Résolution Programme d'Appel	IHM : https://secure-apps.iservices.rte-france.com/gipse/
RTE	GRD	LISTE_EDA_GRD <i>(Liste des EDA actives)</i>	<u>Récupération automatique :</u> voir les commandes disponibles dans la <u>documentation « Guide des API de l'application GIPSE »</u> https://secure-apps.iservices.rte-france.com/gipse/api/v1/grd/exportEntityList <u>Récupération manuelle :</u> https://secure-apps.iservices.rte-france.com/gipse/



Émetteur	Destinataire	Contenu	Canal de transmission
RTE	GRD	LISTE_EDP_GRD <i>(Liste des EDP actives)</i>	<u>Récupération automatique : voir les commandes disponibles dans la documentation « Guide des API de l'application GIPSE »</u> https://secure-apps.iservices.rte-france.com/gipse/api/v1/grd/exportEntityList <u>récupération manuelle :</u> https://secure-apps.iservices.rte-france.com/gipse/
RTE	GRD	OA_GRD <i>(Ordres d'Ajustement)</i>	<u>Récupération automatique : voir les commandes disponibles dans la documentation GUIDE D'UTILISATION API TELECHARGEMENT</u> API : GET <u>Récupération manuelle (dernier fichier):</u> IHM : https://portail.iservices.rte-france.com/RmcTelechargement/ Application destinatrice : "Flux Mécanisme d'Ajustement GRD (GM)" Code flux : "GM-OA_GRD"
RTE	GRD	MA_CRMODECORRIGE <i>(Volumes d'ajustement pour les sites de soutirage RPD au modèle corrigé)</i>	Application destinatrice : "Flux Mécanisme d'Ajustement GRD (GM)" Code flux : "GM-CRMODECORRIGE" <u>récupération automatique : voir les commandes disponibles dans la documentation GUIDE D'UTILISATION API TELECHARGEMENT</u> API : GET <u>récupération manuelle (dernier fichier):</u> IHM : https://portail.iservices.rte-france.com/RmcTelechargement/
RTE	GRD	MA_SITES_HOMOL_GRD <i>(Liste des Sites de Soutirage télérelevés RPD homologués à la méthode par prévision ou par historique)</i>	<u>Récupération automatique : voir les commandes disponibles dans la documentation « Guide des API de l'application GIPSE »</u> https://secure-apps.iservices.rte-france.com/gipse/api/v1/approval/export <u>Récupération manuelle :</u>

Émetteur	Destinataire	Contenu	Canal de transmission
			https://secure-apps.iservices.rte-france.com/gipse/
RTE	GRD	MA_PREV_GRD <i>(Prévisions de consommation pour les sites de soutirage télérelevés RPD)</i>	<p>Récupération automatique : voir les commandes disponibles dans la documentation GUIDE D'UTILISATION API TELECHARGEMENT API : GET</p> <p>Récupération manuelle (dernier fichier): IHM : https://portail.iservices.rte-france.com/RmcTelechargement/ Application destinatrice : "Flux Mécanisme d'Ajustement GRD (GM)" Code flux : "GM-MA_PREV_GRD"</p>
RTE	GRD	MA_INDHIST_GRD <i>(Indisponibilités à la méthode par historique pour les sites de soutirage télérelevés RPD)</i>	<p>Récupération automatique : voir les commandes disponibles dans la documentation GUIDE D'UTILISATION API TELECHARGEMENT API : GET</p> <p>Récupération manuelle (dernier fichier): IHM : https://portail.iservices.rte-france.com/RmcTelechargement/ Application destinatrice : "Flux Mécanisme d'Ajustement GRD (GM)" Code flux : "GM-MA_INDHIST"</p>

11.2 Liste des codes erreurs GIPSE

Code erreur/alerte	Message	Origine possible de l'erreur	Traitement	Voir §
WARN_00002	RTE a reçu des caractéristiques différentes pour le site sur plusieurs mécanismes. RTE gère le conflit et n'attend pas de correction de votre part.	AA / GRD	Warning remonté dans le rapport d'import mais la ligne est acceptée	
WARN_00003	Vous êtes déclarés comme devant envoyer des données pour les EDA suivantes :	AA / GRD	Warning remonté dans le rapport d'import	7.8
WARN_00007	Le site ne peut pas appartenir à une EDE et EDA avec des acteurs différents.	AA / OE	Warning remonté dans le rapport d'import mais la ligne est acceptée	

Liste des erreurs de référentiel de type WARN rencontrées.

Code erreur/alerte	Message	Origine possible de l'erreur	Traitement	Voir §
ERR_00001	Le traitement d'import des données GRD ne peut être réalisé en dehors du créneau autorisé.	GRD	Rejet du fichier	6.1.9 6.2.9 6.3.9
ERR_00002	Erreur sur la gestion des mandats. Vous n'êtes pas habilité pour ce type de données.	GRD	Rejet du fichier	
ERR_00003	Le nom du fichier est incorrect.	GRD	Rejet du fichier	6.1.2 6.2.2 6.3.2
ERR_00004	Le nom du fichier ne contient pas un mois valide.	GRD	Rejet du fichier	6.1.2 6.2.2

				6.3.2
ERR_00005	Le nom du fichier ne contient pas un code EIC connu.	GRD	Rejet du fichier	6.1.2 6.2.2 6.3.2
ERR_00006	L'extension du fichier n'est pas valide, elle doit correspondre à .csv.	GRD	Rejet du fichier	
ERR_00007	Le code EIC du GRD est différent de celui du nom du fichier.	GRD	Rejet du fichier	6.1.4 6.2.4 6.3.4
ERR_00008	Le mois de validité des périmètres est différent de celui du nom du fichier.	GRD	Rejet du fichier	6.1.4 6.2.4 6.3.4
ERR_00009	L'entête du fichier (ligne n° 3) n'est pas celle attendue.	GRD	Rejet du fichier	6.1.5 6.2.5 6.3.5
ERR_00010	La balise de fin du fichier <EOF> est absente ou erronée.	GRD	Rejet du fichier	2.1
ERR_00012	Le fichier ne contient pas de site(s).	GRD	Rejet du fichier	
ERR_00013	Le champ est vide.	AA / GRD	Rejet de la ligne	
ERR_00014	Le code EIC du GRD associé au site est différent de celui du nom du fichier.	GRD	Rejet de la ligne	
ERR_00015	Le type du site est erroné.	AA / GRD	Rejet de la ligne	6.1.6 6.2.6 6.3.6
ERR_00016	L'identifiant du site est erroné. Vérifier qu'il n'est pas au format scientifique et qu'il est conforme au guide d'implémentation.	GRD	Rejet de la ligne	6.1.6 6.2.6 6.3.6
ERR_00017	La nature du site est erronée.	AA / GRD	Rejet de la ligne	6.1.6 6.2.6 6.3.6
ERR_00019	La capacité d'ajustement maximale à la hausse du site n'est pas un entier de 6 chiffres maximum, strictement	AA / GRD	Rejet de la ligne	6.1.6 6.2.6

	supérieur à zéro.			
ERR_00020	La capacité d'ajustement minimale à la hausse du site n'est pas un entier de 6 chiffres maximum, positif ou égal à zéro.	AA / GRD	Rejet de la ligne	6.3.6
ERR_00021	La puissance souscrite du site n'est pas un entier de 6 chiffres maximum, strictement supérieur à zéro.	AA / GRD	Rejet de la ligne	6.1.6 6.2.6
ERR_00022	Le RE du site n'existe pas dans notre référentiel : Le code EIC du RE est incorrect ou il n'a pas un seul contrat AP_RE valide.	GRD / RTE	Rejet de la ligne	6.1.6 6.2.6 6.3.6
ERR_00023	Le fournisseur du site n'existe pas dans notre référentiel : Le code EIC du fournisseur est incorrect ou il n'a pas un seul contrat CONTRAT_OF valide.	GRD / RTE	Rejet de la ligne	6.1.6 6.2.6 Erreur ! Source du renvoi introuvable. 6.3.6
ERR_00024	Le barème du site est erroné.	AA / GRD	Rejet de la ligne	6.1.6 6.2.6
ERR_00025	La catégorie d'effacement du site est erronée.	AA	Rejet de la ligne	6.1.6 6.2.6
ERR_00026	Le type de courbe de charge du site est erroné.	AA	Rejet de la ligne	6.1.6 6.2.6
ERR_00027	Le champ origine de la donnée du site est erroné.	AA	Rejet de la ligne	6.1.6 6.2.6 6.3.6
ERR_00028	Le champ objet de la mesure du site est erroné.	AA	Rejet de la ligne	6.1.6 6.2.6 6.3.6
ERR_00029	Le champ type de contrat du site est erroné.	AA	Rejet de la ligne	6.1.6 6.2.6
ERR_00030	Le site est présent plusieurs fois dans le fichier.	AA / GRD	Rejet de toutes lignes concernées	
ERR_00035	Le GRD n'a pas été déclaré par l'acteur d'ajustement pour l'EDA.	AA / GRD	Rejet de toutes les lignes de l'EDA du GRD	7.8

ERR_00036	L'EDA n'est pas de type Soutirage Télérelevé.	AA / GRD	Rejet de toutes les lignes de l'EDA du GRD	
ERR_00037	L'EDA n'est pas de type Soutirage Profilé.	AA / GRD	Rejet de toutes les lignes de l'EDA du GRD	
ERR_00038	Le code EDA n'existe pas dans notre référentiel.	AA /GRD	Rejet de toutes les lignes de l'EDA du GRD	
ERR_00040	L'EDA n'est pas de type Injection RPD.	AA / GRD	Rejet de toutes les lignes de l'EDA du GRD	
ERR_00041	La puissance souscrite du site doit être inférieure ou égale à 36 Kw.	AA / GRD	Rejet de la ligne	6.2.6
ERR_00042	Le site est rattaché à une autre EDA sur la même période.	AA / GRD	Rejet de la ligne	
ERR_00043	Le site ne peut pas changer de nature (le site est déjà déclaré en injection, soutirage ou stockage).	AA / GRD	Rejet de la ligne	
ERR_00044	L'EDA ne peut accepter que des sites de même nature.	AA / GRD	Rejet de la ligne	
ERR_00045	La capacité d'effacement maximale à la hausse du site n'est pas un entier de 6 chiffres maximum, strictement supérieur à zéro.	AA / GRD	Rejet de la ligne	6.1.6 6.2.6
ERR_00061	Le site n'est pas homologué pour la méthode de l'entité.	AA / GRD	Rejet de la ligne	
ERR_00062	La capacité d'ajustement maximale à la hausse du site n'est pas un entier de 6 chiffres maximum, supérieur ou égal à zéro.	AA/GRD	Rejet de la ligne	6.3.6

Liste des erreurs de référentiel de type ERR rencontrées.